

QUELQUES VARIATIONS PHONETIQUES EN FRANCAIS

ERIC LAPORTE

Centre d'études et de recherches en informatique linguistique

17, cours Blaise-Pascal

91000 EVRY

Introduction

Le travail présenté ici correspond à deux objectifs : d'une part, contribuer à décrire des variations phonétiques et à les représenter dans un système formel ; d'autre part, apporter à l'informatique linguistique des données qui font actuellement défaut.

Le premier de ces deux objectifs est de nature purement linguistique. Bien que les définitions fondamentales de la phonologie et de la phonémique ne fassent guère de références explicites aux variations phonétiques, l'existence et même la profusion de ces variations dans les langues sont à la base de ces sciences (Z.S. Harris 1951). Historiquement, la phonologie est d'ailleurs née lorsque les phonéticiens d'alors, confrontés à des variations phonétiques si nombreuses et si variées, ont ressenti le besoin d'utiliser des notions et des méthodes nouvelles pour étudier ces objets et leurs relations. La première section de cet article rappelle quelques généralités admises par tous sur la définition et la classification des variations phonétiques. La suite aborde deux phénomènes importants observés en français : l'effacement de consonnes finales et la dièrèse. Nous verrons quels sont les éléments nouveaux apportés à la discussion lorsqu'on prend en compte l'extension lexicale de ces variations.

Notre deuxième objectif se situe dans le cadre du traitement automatique des langues naturelles. Certaines applications informatiques dans ce domaine utilisent des transcriptions phonétiques, notamment en vue du traitement automatique de la parole. Toutefois, cette utilisation se heurte à un problème descriptif : il n'existe pas de descriptions formalisées, précises et exhaustives sur la prononciation des mots français, même si l'on s'en tient à l'usage courant dans le français standard contemporain. En effet, les seules études sur le lexique disponibles sont constituées par les transcriptions phonétiques des dictionnaires de langue, français et bilingues, ainsi que celles des dictionnaires phonétiques, qui ne vont pas plus loin dans leurs analyses. Aussi des données beaucoup plus complètes sur les variations phonétiques sont-elles indispensables. Par ailleurs, pour manipuler des variations phonétiques en tant qu'objets informatiques, on est amené à élaborer des représentations formelles qui ont la même raison d'être que celles de la phonémique. C'est pourquoi notre objectif linguistique et notre objectif informatique motivent un seul et même travail (E. Laporte 1988) : la construction d'un dictionnaire phonémique du français, le DELAP1, qui comporte dans son état actuel 64.000 entrées, développables en plus de 500.000 formes.

Cette réalisation fournit une aide considérable pour poursuivre la description et la représentation des variations phonétiques. L'outil informatique, dont les phonologues ne disposaient pas jusqu'à

présent, permet en effet d'aborder les problèmes de représentation formelle avec des données concrètes, explicites et surtout plus complètes. Les informations pertinentes à une question donnée figurent dans les listes des mots concernés, et nous extrayons automatiquement ces listes du dictionnaire phonémique par l'intermédiaire d'un langage d'interrogation.

1. Différences d'emploi des variantes phonétiques

Le terme de variation phonétique est très général. Nous allons mettre en évidence par des exemples la diversité des phénomènes qu'il recouvre. Il s'agit toujours de mettre en relation des formes phonétiques apparentées qui présentent une différence de prononciation, et qui méritent donc le nom de variantes. Par exemple, certains mots possèdent des variantes phonétiques libres, comme le verbe lier qui peut se prononcer en une syllabe ou en deux syllabes :

lier ?*[lie] [lige] [lje]

Certains éléments morphologiques offrent des différences de prononciation suivant le contexte phonémique. C'est le cas de l'élément final -ien, qui, suivant les mots, se prononce soit obligatoirement en une syllabe, soit obligatoirement en deux syllabes :

italien *italij] [italj]

ombrien [brij] *[brj]

L'exemple de ces trois mots permet déjà de faire une distinction importante. Les variantes monosyllabique et dissyllabique de l'infinitif lier s'emploient dans des conditions à peu près équivalentes, et on peut les considérer comme des variantes libres, c'est-à-dire interchangeables. Au contraire, les variantes monosyllabique et dissyllabique du suffixe -ien s'excluent mutuellement : elles sont en distribution complémentaire. On parle alors de variation conditionnée, car les différentes variantes n'ont pas les mêmes conditions d'emploi. Une variation phonétique est rarement complètement libre : en général, les variantes ne sont pas équivalentes. Mais les différences d'emploi des variantes peuvent se situer à divers niveaux, ce qui constitue dans la plupart des théories le premier critère de classification des variations.

1.1. Différences stylistiques, géographiques et sociales

Parfois, la différence de prononciation est associée à une différence de niveau de langue ou à une nuance de style. Ainsi la conjonction si, employée immédiatement devant le pronom il, admet une variante d'un niveau légèrement recherché :

Luc sait (si il, s'il) viendra

La phrase figée il y avoir, lorsqu'elle est conjuguée à un temps fini, admet au moins trois prononciations différentes, dont deux d'emploi familier :

On dit qu'il y (a, aurait, eut) du vent [ilj] [ij] [j]

Dans la phrase suivante, la particule préverbale (Ppv) y peut soit constituer une syllabe distincte, soit former avec le [a] qui suit une syllabe unique :

Jean y a mis un cendrier [ja] [ia]

et ce choix est lui aussi lié à une nuance dans le style de l'élocution. Une différence de prononciation peut aussi être associée à une différence géographique ou sociale : certains parlers français sont caractérisés par des [] fricatifs uvulaires, d'autres par des [r] roulés apicaux². Le mot oxygène peut se prononcer en [gz] en français du Québec, alors qu'il est obligatoirement en [ks] en français standard.

Dans une description formelle, les différences d'emploi dans l'échelle des niveaux de langue ou dans le style, et les différences sociales ou géographiques, peuvent a priori être prises en compte de deux manières. On peut séparer des façons de parler présentant une différence de ce type, pour les décrire comme des idiomes distincts. On peut, au contraire, décrire indistinctement les formes relevant de ces différentes façons de parler, en les considérant comme des variantes libres. Bien sûr, cette dernière attitude se justifie particulièrement lorsque les variations d'emploi qu'elle néglige sont fines. C'est cette attitude que nous choisissons dans un premier temps puisque ces façons de parler présentent des différences stylistiques, sociales ou géographiques difficiles à distinguer les unes des autres d'une manière reproductible. Nous écartons seulement les façons de parler vieillies ou marginales du point de vue stylistique ou social, comme la diction poétique traditionnelle. Pour ce qui est des variations géographiques, nous écartons les façons de parler trop spécifiques à des régions particulières³. En dehors de ces cas extrêmes, nous considérons comme équivalentes les variantes phonétiques qui ne diffèrent que d'un point de vue stylistique, géographique ou social.

1.2. Différences dans le contexte phonémique

Les différences d'emploi entre les variantes phonétiques d'un élément concernent parfois le contexte phonémique amené par la flexion, par la dérivation ou par l'enchaînement des mots dans le discours. Par exemple, les prononciations [pli] et [plij] du radical du verbe plier alternent au cours de la conjugaison suivant que le suffixe est nul, commence par une voyelle ou commence par une consonne :

Luc pliait la carte *[plie] [plije]

Luc (plie, pliera) la carte [pli] *[plij]

L'élément final -ien associé à des noms de lieux ou de personnes se prononce [j] ou [ij] suivant le groupe consonantique qui le précède immédiatement :

italien *[italij] [italj]

ombrien [brij] *[brj]

L'article les se prononce avec ou sans [z] suivant l'initiale vocalique ou consonantique du mot qui

le suit :

Les chats dorment [le] *[lez]

Les enfants dorment *[le] [lez]

1.3. Différences syntaxiques et prosodiques

Rappelons que la structure syntaxique et la structure prosodique d'une phrase sont liées. Elles interviennent parfois dans les conditions d'emploi des variantes phonétiques d'un mot ou d'un élément donné. Ainsi, on sait que les Ppv sont atones sauf quand elles sont placées après le verbe, ce qui ne se produit qu'à l'impératif :

Jean y a mis un cendrier [ja] [ia]

Mets-y un cendrier *[zj] [zi]]

Suivant le cas, la Ppv y peut ou ne peut pas se prononcer [j]. Il y a donc une nette corrélation entre la place de la Ppv y dans la structure syntaxique de la phrase, sa place dans la structure prosodique, et l'acceptabilité de la prononciation [j].

1.4. Différences à plusieurs niveaux

Enfin, ces différents types de conditions d'emploi - 1 \emptyset stylistiques, géographiques et sociales, 2 \emptyset phonémiques, 3 \emptyset syntaxiques et prosodiques - peuvent se combiner pour définir la distribution des variantes phonétiques d'un mot ou d'un élément de mot. Les trois variantes phonétiques du mot six, par exemple, alternent en fonction de deux facteurs. Le premier facteur, de nature phonémique, est l'initiale vocalique ou consonantique du mot qui suit :

Luc a six billes [si] *[siz] *[sis]

Luc a six ans *[si] [siz] *[sis]

L'autre facteur est syntaxique et prosodique. La prononciation de six diffère selon que le nom quantifié suit le mot six, ou bien est effacé ou situé dans un autre groupe nominal :

Luc a six billes à la main [si] *[siz] *[sis]

Luc en a six à la main *[si] *[siz] [sis]

Suivant le cas, le mot six occupe une place nettement différente dans la structure prosodique de la phrase.

1.5. Parenté entre variantes phonétiques

On ne peut parler de variations phonétiques que si les variantes sont apparentées entre elles : la différence entre les mots piller et pied, par exemple, ne constitue pas une variation phonétique,

puisque ces deux mots n'ont rien à voir hormis leur ressemblance phonémique. Dans tous les cas précédents, les variantes phonétiques restent globalement apparentées malgré leurs différences d'emploi. Dans d'autres exemples, la notion de parenté entre deux formes phonétiques est moins claire. En particulier, cette parenté peut sembler plus ou moins marquée selon les niveaux d'analyse. Ainsi, le verbe resurgir et le nom résurgence, malgré une certaine ressemblance morphologique, et donc phonémique, présentent une telle différence d'emploi du point de vue syntactico-sémantique, notamment dans la distribution du sujet, que les phrases suivantes ne sont probablement pas dans une relation de nominalisation :

La rivière resurgit à 2 km

La rivière a une résurgence à 2 km

et qu'on doit probablement les considérer comme relevant d'éléments lexicaux sans relation entre eux aujourd'hui. Le cas inverse se produit avec les paires oser et audace, ou ressusciter et résurrection, qui présentent des correspondances d'emploi remarquables, mais une importante dissemblance phonétique, au point que si on met en relation Guy a osé crier et Guy a eu l'audace de crier, on peut se poser la question de lier Guy mange et Guy fait un repas. Ces exemples difficiles mettent en évidence une des limites de la notion de relation entre éléments linguistiques : cette notion repose sur une analyse globale, et elle met en jeu plusieurs niveaux de l'analyse linguistique. En particulier, la description phonémique n'est pas séparable de la description syntactico-sémantique : par exemple, les notions morphologiques de suffixe, de préfixe et de dérivation interviennent dans ces deux domaines.

En raison de la difficulté et de la complexité de l'analyse linguistique, la notion de parenté entre formes phonétiques reste à définir plus clairement. Il s'agit là d'un problème théorique important, car la notion de variation phonétique repose inévitablement sur celle de parenté entre formes phonétiques. Ce problème s'est posé constamment et en termes concrets au cours du travail de description et de formalisation qui fait l'objet de cet article : deux formes phonétiques sont-elles des variantes l'une de l'autre ou sont-elles sans relation formalisable ? C'est en analysant chaque situation difficile, cas par cas, que nous avons donné des solutions locales à ce problème.

En résumé, une relation entre deux variantes phonétiques peut être décrite comme une relation d'équivalence, à ceci près que les variantes ont parfois des conditions d'emploi différentes, voire complémentaires. Dans cette étude, nous prenons en compte les conditions d'emploi phonémiques et syntaxiques, car elles se prêtent bien à l'observation, mais nous ne considérons pas systématiquement les conditions stylistiques, géographiques ou sociales.

En ce qui concerne la représentation formelle des variations, le formalisme de base de la phonémique consiste à représenter un ensemble de variantes phonétiques par une transcription abstraite unique, que nous appelons une transcription phonémique. Ce formalisme convient aussi bien aux variations libres qu'aux variations conditionnées. Pour représenter une variation libre, il suffit d'un système formel capable de fournir la liste des variantes libres de chaque mot concerné. La représentation d'une variation conditionnée met en jeu un élément supplémentaire : la spécification des conditions d'emploi de chaque variante.

2. Effacement de consonnes finales

On observe dans de nombreux mots, au cours de la flexion et de la dérivation, une alternance entre un radical terminé par une consonne, comme plate, et un radical dans lequel cette consonne finale n'apparaît pas : plat. Ces variantes ont été appelées forme longue et forme courte du radical. Toutes les deux peuvent se rencontrer sans suffixe, mais les dérivés comportant un suffixe non nul, comme platement, ont généralement la forme longue. En outre, les deux formes alternent au cours de la flexion : c'est le cas pour l'adjectif plat. Nous allons préciser l'extension lexicale de cette alternance.

2.1. Classification grammaticale et syntaxique

On peut classer les exemples en trois groupes (a), (b), (c) en se fondant sur des considérations grammaticales et syntaxiques.

(a) Un premier groupe est constitué par des noms, des adjectifs et des participes variables en genre, comme l'adjectif plat. Dans ces mots, le masculin est constitué par la forme courte et le féminin par la forme longue. Toutefois, dans le cas des adjectifs susceptibles d'être placés avant le nom, il y a parfois des formes particulières pour l'adjectif au masculin singulier placé avant le nom et devant voyelle : on rencontre alors soit obligatoirement la forme courte, comme dans

un court extract [kur kstr] *[kurt kstr]

soit obligatoirement la forme longue, comme dans

un petit arbre *[ptiarbr] [ptitarbr]

soit obligatoirement une troisième forme, comme dans

un grand arbre *[graarbr] *[gradarbr] [gratarbr]

soit une combinaison de ces possibilités, comme dans

un léger accent ?[le eaksa] [le raksa] [le eraksa]

(b) Un second groupe d'exemples est celui de verbes tels que sentir. Comme ces exemples font intervenir la conjugaison des verbes, nous utiliserons les abréviations suivantes :

Vpr présent Vps passé simple

Vimpft imparfait Vimptf impératif

Vfut futur Vinf infinitif

Vcond conditionnel V-ant participe présent

Vsubj subjonctif Vpp participe passé

Vimpft-subj imparfait du subjonctif

Ces abréviations ont l'avantage d'être relativement transparentes, en particulier pour noter les combinaisons temps-personne-nombre : ainsi, Vfut1,2,3sg signifiera "futur, 1e, 2e et 3e personnes du singulier". Le radical des verbes tels que sentir est sous sa forme longue à l'imparfait et aux temps morphologiquement apparentés :

il sentait ; nous sentons, vous sentez ; sentant ; que nous sentions, que vous sentiez ; sentons, sentez

ainsi qu'au Vpr3pl et aux formes qui en dérivent :

ils sentent ; qu'il sente

Le radical est sous sa forme courte au Vpr1,2,3sg : il sent, et au Vimptf2sg : sens. Les autres formes conjuguées montrent des comportements variables suivant les verbes. Ainsi, à l'infinitif, sentir a la consonne [t] mais dire n'a pas la consonne [z] de l'imparfait.

(c) Un troisième groupe d'exemples regroupe des noms de genre constant, comme regard, et des adverbes, comme tard, qui admettent des dérivés suffixés : respectivement regarder et tarder ou tardif. Le mot de base est constitué par la forme courte du radical et les dérivés sont construits sur la forme longue. Ces exemples sont particulièrement difficiles à recenser. En effet, les relations syntaxiques entre mots et mots dérivés sont complexes. Elles mettent en jeu, en fait, des relations transformationnelles entre phrases, telles que les nominalisations. Il est probable, par exemple, que regard et regarder sont liés par une nominalisation, et que coup et couper, qui l'ont été, ne le sont plus aujourd'hui, car leur relation s'est perdue avec l'évolution de la langue. Mais la plupart des exemples sont litigieux, car ces relations sont mal connues, et on ne sait pas quels critères formels employer. Dans l'état actuel des connaissances, on doit donc se contenter d'exemples plus sûrs : ceux qui mettent en jeu la variation en genre et la conjugaison. C'est pourquoi les recensements qui suivent concernent seulement les exemples des groupes (a) et (b).

2.2. Classification phonémique

Parmi tous ces exemples, la structure phonémique de la fin du radical permet de distinguer plusieurs situations et d'établir une seconde classification, que nous allons détailler en rappelant à quel groupe, (a) ou (b), se rattachent les exemples.

Dans des exemples tels que plat, léger, sentir, le radical se termine par une voyelle, orale ou nasale, éventuellement suivie de la consonne intermittente. Cette consonne est :

[t] dans (a) 336 noms, 1372 adjectifs et 110 participes passés variables en genre (plat), ainsi que dans tous les participes présents variables en genre (calmant),

et (b) dans 43 verbes irréguliers (mettre),

[z] dans (a) 251 noms, 727 adjectifs et 51 participes passés variables en genre (creux)

- et (b) 62 verbes irréguliers (dire),
- [s] dans (a) 6 noms et 14 adjectifs variables en genre (gros)
- et (b) 439 verbes (finir),
- [r] dans (a) 410 noms et 218 adjectifs variables en genre (léger),
- [d] dans (a) 37 noms et 43 adjectifs variables en genre (grand)
- et (b) 41 verbes irréguliers (prendre),
- [v] dans (a) 1 nom variable en genre (loup)
- et (b) 35 verbes irréguliers (écrire),
- [k] dans (a) 1 nom et 1 adjectif variables en genre (franc)
- et (b) 2 verbes irréguliers (vaincre),
- [g] dans (a) 3 adjectifs variables en genre (long),
- [l] dans (a) 1 adjectif variable en genre (soûl)
- et (b) 5 verbes irréguliers (vouloir),
- [] dans (a) 1 nom et 2 adjectifs variables en genre (blanc),
- [p] dans (b) 4 verbes irréguliers (rompre),
- [j] dans (a) 1 nom et 1 adjectif variable en genre (gentil)
- et (b) 4 verbes irréguliers (bouillir).

Les effectifs indiqués ont été calculés sur une version du DELAP qui comptait 58.000 mots. Les mots qui peuvent être soit nom soit adjectif sont comptés deux fois, une fois en tant que nom et une fois en tant qu'adjectif.

Les autres consonnes [b f w] ne fournissent aucun exemple de type (a) ni de type (b). La voyelle précédant la consonne intermittente subit parfois des alternances entre [e] et [], entre [o] et [], ou entre [] et [], également observées ailleurs :

légère, léger cf. il cède, céder

sotte, sot cf. il note, noter

ils veulent, il veut cf. il pleure, pleurer

Toutefois, en français standard, ni l'alternance entre [o] et [] ni celle entre [] et [] ne se produisent lorsque la consonne intermittente est [s] ou [z] :

gros [gro] *[gr] creux [kr] *[kr]

grosse [gros] *[gr s] creuse [kr z] *[kr z]

Dans des exemples tels que vert et perdre, le radical se termine par une voyelle orale suivie de [r] et éventuellement suivie de la consonne intermittente. Cette consonne est :

[t] dans (a) 2 noms, 14 adjectifs et 11 participes passés variables en genre (vert),

[s] dans (a) 1 nom et 11 adjectifs variables en genre (pervers),

[d] dans (a) 114 noms et 107 adjectifs variables en genre (bavard)

et (b) 12 verbes irréguliers (perdre),

[m] dans (b) 5 verbes irréguliers (dormir),

[v] dans (b) 3 verbes irréguliers (servir).

Dans des exemples tels que bon et plein, la consonne intermittente est [n]. La forme courte du radical se termine par une voyelle nasale : bon. La forme longue se termine par une voyelle orale suivie de [n] : bonne. Cette alternance introduit des relations entre certaines voyelles orales et les voyelles nasales :

[o] et [] correspondent à []

dans 63 noms et 51 adjectifs variables en genre (bon) ;

[e] et [] correspondent à []

dans 374 noms et 559 adjectifs variables en genre (plein) ;

[a] correspond à [a]

dans 28 noms et 35 adjectifs variables en genre (gitan) ;

[i] correspond à []

dans 73 noms et 138 adjectifs variables en genre (fin) ;

[y] correspond à [] et à []

dans 2 noms et 8 adjectifs variables en genre (commun).

Quelques exemples supplémentaires ressemblent à l'un des trois types ci-dessus, sans y correspondre en tous points :

tenir formes longues : tenir, ils tiennent

forme courte : il tient

peindre forme longue : ils peignent

forme courte : il peint

malin formes longues : maligne, maline

forme courte : malin

suspect forme longue : suspecte

forme courte : suspect

oeuf forme longue : oeuf

forme courte : oeufs

Enfin, l'alternance entre [v] et [f] observée par exemple entre juive et juif pourrait également être rapprochée de celle étudiée ici, car elle a lieu dans les mêmes conditions de flexion et de dérivation. Elle concerne quelque 500 noms et adjectifs variables en genre. Toutefois, nous nous en tiendrons aux exemples réguliers, et donc aux trois types dont nous avons donné des effectifs.

Même ainsi, l'alternance a une extension lexicale importante. Toutefois, dans le reste du lexique, on observe aussi de nombreux mots où elle ne se produit pas, bien que toutes les conditions flexionales et phonémiques énumérées ci-dessus soient remplies. Ainsi, il existe de nombreux mots dont le radical est constamment analogue à une forme courte

- du type plat - léger - il sent : par exemple gai et il crée ;
- du type vert - il perd : par exemple fier et il court.

Dans ces exemples, les conditions phonémiques de l'alternance sont donc remplies. Les conditions de flexion et de dérivation le sont aussi, puisqu'il s'agit soit de verbes, soit de noms, adjectifs et participes passés admettant les deux genres. Malgré cela, l'alternance ne se produit pas⁴.

Symétriquement, de nombreux mots ont un radical constamment analogue à une forme longue

- du type plate - légère - ils sentent : par exemple vide et il gratte ;
- du type verte - ils perdent : par exemple corse et il avorte ;
- du type bonne - pleine : par exemple diaphane et il dîne.

2.3. Représentation formelle

Les phonologues ont discuté des solutions formelles envisageables pour rendre compte de ces alternances (N. Love 1981). Depuis G.L. Trager 1944, on représente généralement les deux formes du radical alternant à partir de la forme la plus informative, c'est-à-dire la forme longue. La consonne intermittente figure alors dans les représentations abstraites de l'une comme de l'autre. Pour retrouver la prononciation de la forme courte, on efface cette consonne, et aussi, dans le cas du type bon - plein, on remplace la voyelle orale par la voyelle nasale correspondante. Dans ce cas particulier, c'est encore la forme longue qui est plus informative que la forme courte, car la donnée d'une voyelle orale suffit à déterminer sans ambiguïté la voyelle nasale correspondante :

pleine [n] plein []

fine [in] fin []

commune [yn] commun []

bonne [n] bon []

gitane [an] gitan [a]

La réciproque est fausse : la voyelle nasale [] peut correspondre aux trois voyelles orales [], [i] et [y]. Il est donc devenu traditionnel, à juste titre, de représenter les deux formes du radical à partir de la forme longue. Pour que la forme longue et la forme courte reçoivent des représentations distinctes, il faut donc donner aussi une représentation phonémique aux conditions de l'alternance. En présence d'un suffixe, comme dans platement, on a vu qu'il ne peut s'agir que de la forme longue. Mais en fin de mot, on ne peut pas représenter indistinctement les deux formes par la forme longue, car cela introduirait une confusion entre les deux formes⁵ :

plat /plat/ plate /plat/

Pour éviter cette confusion, on doit introduire une marque abstraite soit dans les formes à consonne prononcée :

(1) plat /plat/ plate /plat/ /

soit dans les formes à consonne effacée :

(2) plat /plat*/ plate /plat/

La solution de l'orthographe est la (1) : la marque attribuée aux formes longues est le e muet. Depuis G.L. Trager 1944, les phonologues reprennent traditionnellement cette solution et marquent d'un schwa les formes longues. Nous lui avons préféré la solution (2) et nous avons marqué du symbole /*/ les formes à consonne effacée. F. Dell et M. Plénat 1985 ont indépendamment adopté la même solution, qui a été implantée dans le système BDLEX. Pour notre part, ce choix vient de la prise en compte de l'ensemble du lexique. En effet, considérons les mots dans lesquels l'alternance n'a pas lieu bien que toutes les conditions soient remplies. Nous avons vu qu'on peut en distinguer deux types, suivant que le radical est constamment analogue à une forme courte, comme dans gai, il crée, fier, il court, marron, ou à une forme longue, comme dans vide, il gratte, corse, il avorte, diaphane, il dîne. Cette dernière série de mots est pertinente au problème, car lorsqu'on fait figurer la consonne effaçable dans les deux formes du type plat - plate, on les rapproche ainsi du type vide.

Prenons le cas de la solution (1) : les formes à consonne finale prononcée, comme plate, sont marquées d'un schwa qui les distingue des formes courtes correspondantes. Les mots du type vide, qui ont eux aussi une consonne finale prononcée, sont analogues aux formes longues telles que plate, et on doit également les marquer d'un schwa, sinon rien ne permettrait de les distinguer des formes courtes telles que plat :

Conditions de flexion masculin ou Vpr123sg féminin ou Vpr3pl

Type plat - plate /plat/ /plat/

Type vide /vid/ /vid/

On marque donc toutes les formes des deux types, sauf celles à consonne effacée.

Si on adopte la solution (2), ce sont les formes à consonne finale effacée, comme plat, qui sont marquées du symbole /*/. La représentation des mots du type vide peut rester inchangée :

Conditions de flexion masculin ou Vpr123sg féminin ou Vpr3pl

Type plat - plate /plat*/ /plat/

Type vide /vid/ /vid/

Les mots du type vide sont alors représentés d'un façon analogue aux formes longues telles que plate, ce qui reflète leur ressemblance phonétique.

Formellement, les deux solutions sont bien sûr équivalentes, mais la deuxième a des avantages secondaires. En effet, pour la plupart des consonnes, le type vide est numériquement beaucoup plus important que le type plat - plate ; pour la consonne [r], l'effacement ne peut avoir lieu qu'après [], et le type mer est beaucoup plus important que le type léger - légère ; enfin, pour les consonnes [b f w], le type plat - plate n'existe pas. Au niveau du lexique, les formes courtes telles que plat ont donc un caractère exceptionnel par rapport aux formes à consonne finale prononcée, qui regroupent aussi bien celles du type plate que celles du type vide. Il est donc économique de marquer ces formes exceptionnelles plutôt que les autres. De plus, comme il s'agit

de représenter par un système abstrait une alternance qui affecte les mots du type plat - plate, il est naturel de marquer ces mots plutôt que ceux du type vide, qui, eux, ne participent pas à l'alternance. Ces arguments ne sont pas décisifs : ils n'impliquent pas qu'on doive écarter définitivement la solution calquée sur l'orthographe. Ils désignent la solution (2), non pas comme plus informative ou plus puissante, puisqu'elles sont équivalentes, mais comme plus logique et plus économique. C'est celle que nous avons adoptée. Nous donnons donc à chaque forme courte une représentation abstraite constituée de la forme longue suivie de la marque /*/ :

plat /plat*/

léger /le er*/

il perd /perd*/

il finit /finis*/

vert /vert*/

bon /bon*/

plein /plen*/

Les représentations des autres formes ne sont pas affectées par ce marquage, qu'il s'agisse des formes longues correspondantes :

plate /plat/

légère /le er/

ils perdent /perd/

ils finissent /finis/

verte /vert/

bonne /bon/

pleine /plen/

des mots dont le radical est constamment analogue à une forme longue :

vide /vid/

il gratte /grat/

corse /kɔrs/

il avorte /avort/

diaphane /diafan/

il dîne /din/

ou des mots dont le radical est constamment analogue à une forme courte :

gai /ge/

il crée /kre/

fier /fier/

il court /kur/

Toutefois, dans les mots dont le radical est constamment analogue à une forme courte terminée par une voyelle nasale, nous envisageons de recourir au même marquage :

marron/mar / ou /maron*/

3. Synérèse et diérèse : généralités

Aux trois voyelles les plus fermées du français, [i u y], que nous appellerons les voyelles fermées, correspondent les trois consonnes [j w], dites semi-consonnes. On entend par exemple la voyelle [y] dans le mot nu [ny] et la semi-consonne [] dans nuit [n i]. Chaque semi-consonne a le même timbre que la voyelle fermée correspondante, mais constitue une transition d'un son à un autre, sans passage par un stade stationnaire, alors que la voyelle comprend dans sa durée une partie stable. La suite de ce chapitre est consacrée à l'étude des variations phonétiques entre voyelles fermées et semi-consonnes en français. Ces variations constituent un exemple intéressant car elles sont nombreuses et se produisent dans des situations variées.

En français, les trois voyelles fermées et les trois semi-consonnes obéissent à une distribution complexe. Une semi-consonne est souvent suivie d'une voyelle : [wa] dans loi, [i] dans lui, [je] dans pied sont des séquences courantes. Dans ces exemples, la semi-consonne et la voyelle appartiennent à une seule et même syllabe. Les trois mots cités sont donc monosyllabiques. En phonétique et en termes de versification, on désigne cette situation sous le nom de synérèse, par opposition à une autre possibilité : dans certaines conditions, on rencontre une voyelle fermée dans la position qu'occupe la semi-consonne dans les exemples précédents, c'est-à-dire devant une voyelle. On a par exemple les séquences phonétiques [ue] dans clouer, [ya] dans truand, [io] dans lui aussi. Les deux voyelles en contact forment alors un hiatus phonétique et appartiennent à deux syllabes distinctes. Pour opposer cette configuration à la précédente, on parle de diérèse. La séquence [ije] de crier représente une troisième situation. Les deux voyelles, [i] et [e], appartiennent comme précédemment à deux syllabes distinctes, mais ici la transition entre les deux voyelles prend la forme de la semi-consonne [j], qu'on perçoit d'ailleurs nettement à l'oreille

: le [j] de crier est aussi net que celui de briller. Comme les deux voyelles appartiennent à deux syllabes distinctes, on parle également de diérèse. Le contraste entre les séquences [io] dans lui aussi et [ije] dans crier montre donc qu'il existe deux types de diérèse en [i], suivant qu'on prononce ou non un [j] entre le [i] et la voyelle qui suit. La différence entre ces deux sortes de diérèse, bien perceptible sur ces deux exemples, est cependant moins claire sur d'autres.

Curieusement, on ne retrouve pas une distinction analogue pour les diérèses en [u] et en [y]. En effet, on peut parfois déceler un léger [w] à la transition entre les deux syllabes de cloquer, ou un léger [] entre celles de truand, mais ce [w] et ce [] sont peu nets à l'oreille, alors que certaines combinaisons de mots amènent des séquences telles que [uwa], dans canard ou oie, et [y i], dans la dame du huit, dans lesquelles la transition entre les deux syllabes est sans aucun doute une semi-consonne. Conformément à la tradition des phonéticiens français, et à la suite de Y.-Ch. Morin 1979 : 73 et de F. Dell et M. Plénat 1985, mais à l'encontre de l'usage en phonologie générative, nous négligeons le [w] éventuel de cloquer et nous notons ce mot [klue]. De même, nous notons [ya] la diérèse de truand.

Les exemples ci-dessus se classent donc en trois types.

- Synérèse : loi [lwa], lui [l i], pied [pje].
- Diérèse avec hiatus phonétique : cloquer [klue], truand [trya], lui aussi [io].
- Diérèse avec [j] : crier [krije].

Les différences entre ces trois types sont parfois des nuances difficiles à observer, que ce soit à l'oreille ou sur des spectrogrammes. En effet, la différence entre synérèse et diérèse concerne le nombre de syllabes, or le nombre de syllabes d'un énoncé n'est pas toujours net. De même, l'observation d'une transition en [j] entre [i] et voyelle est parfois douteuse, car tous les intermédiaires existent entre un hiatus tel que [io] dans lui aussi et une transition en [j] telle que [ije] dans crier. Ainsi, entre les prononciations [lige] et [lje] du verbe lier, qui sont toutes les deux employées, tous les intermédiaires semblent également acceptables. On peut alors parler d'une variation phonétique continue entre [lige] et [lje]. Un cas voisin est celui de l'infinitif cloquer, généralement prononcé [klue]. Pour cette forme, la prononciation [kluwe] est inusitée, mais on observe des prononciations intermédiaires entre [klue] et [kluwe], c'est-à-dire avec un [w] léger.

Ces prononciations intermédiaires posent un problème théorique et méthodologique : il existe souvent des formes phonétiques intermédiaires entre deux variantes phonétiques, mais elles sont difficiles à observer systématiquement, car les nuances de prononciation trop fines ne peuvent être reconnues à l'oreille d'une façon reproductible. Par rapport à l'observation à l'oreille, l'utilisation d'instruments d'analyse du signal de parole a des avantages et des inconvénients. Elle assure une meilleure reproductibilité des descriptions, mais elle implique le choix d'un corpus et elle ne permet pas l'accès à des données aussi nombreuses et aussi variées, car seule l'observation à l'oreille est immédiate et se répète quotidiennement. Ces difficultés, celles qui sont liées à l'observation directe comme celles qui résultent de l'utilisation d'instruments, expliquent que les observations phonétiques ne puissent pas à la fois être fiables et précises, et couvrir un champ d'investigation étendu. Et effectivement, les observations phonétiques ne sont pas absolument fiables, même lorsqu'il y a un consensus entre les auteurs. Nous choisissons l'observation à l'oreille, ce qui permet de faire des observations immédiates, donc nombreuses et variées, et aussi

d'émettre des jugements d'acceptabilité à volonté sur n'importe quelle prononciation, sans attendre de la voir apparaître dans un corpus. En revanche, pour que ces observations soient suffisamment reproductibles, nous limitons leur précision a priori, en excluant les prononciations intermédiaires telles que celles qui comprennent un [w] léger ou celles pour lesquelles le nombre de syllabes phonétiques n'est pas net. Seules les prononciations extrêmes sont donc prises en compte et jugées. Ainsi, nous utilisons des observations aussi reproductibles que possible, et tout de même suffisamment précises pour distinguer les différents types de comportements dans le lexique et pour classer les mots correspondants.

Le français offre de nombreux exemples de variations entre synérèse et diérèse. Ces variations font intervenir plusieurs facteurs. Dans les pages qui suivent, nous décrivons ces variations et nous discutons de leur représentation formelle. Tout d'abord, l'étude des types louer, tuer et lier fournit des exemples de variations libres entre synérèse et diérèse. Dans une deuxième partie, avec l'analyse des types manier, il manie et plier, nous rencontrerons des variations entre synérèse et diérèse conditionnées par le contexte phonémique. Enfin, l'inventaire des variations entre synérèse et diérèse à la limite des mots illustrera le rôle joué par la syntaxe. Ces trois études montreront en outre l'importance des facteurs lexicaux, c'est-à-dire la diversité des comportements phonétiques en fonction des mots envisagés.

4. Variations libres entre synérèse et diérèse : les types louer, tuer, lier

G. Gougenheim 1935 : 27 évoque les variations libres entre synérèse et diérèse en français : "il y a hésitation entre les variantes voyelle et voyelle-consonne, lorsque la variante voyelle existe (...) dans d'autres formes du mot ou dans des mots de la même famille. Les habitudes de prononciation individuelle et le rythme plus ou moins accéléré de la phrase jouent un grand rôle dans le choix entre les deux variantes. (...) Tel est le cas de lier (lié), d'après il lie ; nier (nié), d'après il nie, en face de nièce (niès)." Depuis, cette variation a été étudiée en phonologie générative afin d'en donner une spécification plus explicite. Nous décrirons d'abord l'extension lexicale de cette variation. Dans un premier temps, nous considérerons séparément les faits relatifs à [u] dans louer, à [y] dans tuer et à [i] dans lier.

4.1. Le type louer

Le verbe louer, indépendamment de la variété de ses emplois syntaxiques, se prononce soit en deux syllabes (diérèse), soit en une (synérèse) :

louer [lue] [lwe]

Les deux formes sont équivalentes. Comme cette situation se retrouve dans de nombreux mots, on peut formaliser en tant que telle la relation d'équivalence observée régulièrement entre la forme en [u] et celle en [w] :

(1) louer [lue] = [lwe]

Chaque classe d'équivalence est une paire telle que {[lue], [lwe]}.

L'étude du lexique permet de recenser les mots dans lesquels on observe cette variation, de préciser dans quelles conditions elle a lieu et de voir si elle est en corrélation avec d'autres faits. Une liste des mots caractérisés par une variation libre entre [u] et [w] est donnée en annexe. Cette liste a été établie par une extraction automatique à partir du DELAP, suivie d'un codage manuel. Il en est de même des autres listes données en annexe. Dans ces mots, [u] et [w] sont précédés d'une consonne et suivis d'une voyelle⁶. Celle-ci peut être l'une des voyelles [i e a a y] :

jouir	[ui]	=	[wi]
louer	[ue]	=	[we]
mouette	[u]	=	[w]
rouage	[ua]	=	[wa]
louange	[ua]	=	[wa]
nouure	[uy]	=	[wy]
boueux	[u]	=	[w]
joueur	[u]	=	[w]
jouons	[u]	=	[w]

Devant les autres voyelles [u o], nous n'avons rencontré aucun exemple de l'alternance (1). Lorsque [u] ou [w] est précédé d'un groupe constitué d'une consonne obstruante (Obs7) et d'une consonne liquide (Liq8), on n'observe jamais cette équivalence entre synérèse et diérèse. On ne rencontre que des synérèses obligatoires et des diérèses obligatoires :

croire	*[ua]	[wa]
groin	*[u]	[w]
clouage	[ua]	*[wa]

G. Gougenheim 1935 : 27 notait que "devant e la variation extraphonologique a seulement un caractère individuel : pour le mot *groin* les deux prononciations grue et grue coexistent". Pour lui, même dans cette position, les deux variantes équivalentes existaient donc. Toutefois, le français standard actuel ne connaît pas [gru] pour *groin*.

Les conditions phonémiques de l'alternance entre [u] et [w] se résument donc ainsi : elle n'a lieu qu'après une consonne et devant une voyelle, et elle n'a jamais lieu après un groupe Obs-Liq.

Tant que ces conditions phonémiques restent remplies, la conjugaison des verbes ne modifie pas

l'acceptabilité des variantes en [u] et en [w]. Par exemple, ces variantes restent toutes les deux acceptables dans toutes les formes conjuguées du verbe louer dont le suffixe de conjugaison commence par une voyelle :

il louait [lu] = [lw]

en louant [lua] = [lwa]

il loua [lua] = [lwa]

Il en est généralement de même pour les dérivations : celles-ci, dans la plupart des cas, ne modifient pas l'acceptabilité des variantes en [u] et en [w], tant que les conditions phonémiques ci-dessus restent remplies. Ainsi, parmi les dérivés du verbe louer, ceux qui ont le radical lou- présentent également l'alternance entre synérèse et diérèse :

relouer surlouer sous-louer [lue] = [lwe]

louange [lua] = [lwa]

loueur [lu r] = [lw r]

louable louage [lua] = [lwa]

L'alternance observée dans *jouir* se retrouve dans *jouissance*, *réjouir*, *réjouissances*, mais semble plus difficile dans *jouissif* et *jouisseur*. Si ces deux mots sont bien des dérivés de *jouir*, la règle des dérivés n'est donc pas absolue.

On note par ailleurs que dans beaucoup de mots qui présentent cette alternance libre, les éléments équivalents [u] et [w] constituent la fin du radical et sont immédiatement suivis d'un suffixe de conjugaison ou de dérivation. La limite entre le radical et le suffixe coïncide alors avec le lieu où se produisent la synérèse et la dièrèse. C'est le cas pour le verbe louer : ce mot s'analyse en lou-er. De telles corrélations entre des phénomènes phonétiques et la structure morphologique des mots ont été remarquées depuis longtemps ; N. Chomsky et M. Halle 1968 ont élaboré des solutions formelles pour les expliciter. Toutefois, la notion de suffixe n'est pas nettement définie. Dans lou-er, il est clair que la finale [e] est un suffixe de conjugaison, mais dans le cas général, la présence d'un suffixe ne se déduit pas automatiquement de la forme du mot ni d'autres informations formelles. De nombreux mots ont un élément final phonétiquement semblable à un suffixe tel que -isme, -iste, -eur, mais manifestement sans valeur suffixale :

prisme triste bonheur

Dans des exemples tels que mouette et rouage, on ne voit pas d'arguments autres qu'historiques pour attribuer une valeur suffixale aux éléments finaux -ette et -age. Dans le cas du nom bouée, même les arguments historiques font défaut. Quant au verbe jouir, la valeur suffixale de l'élément final -ir y est également douteuse. La conjugaison donne la valeur d'un suffixe de conjugaison non pas à [ir] mais à [r], car le [i] se retrouve dans toutes les formes conjuguées et dérivées. Les relations entre rougir et rouge, et dans de nombreuses autres paires analogues, font de [ir] un

suffixe de dérivation dans ces mots, mais cet argument est sans valeur pour le verbe jouir. En conclusion, on constate que l'alternance (1) est corrélée à la valeur suffixale de l'élément final, mais que cette corrélation n'est pas parfaite.

Lorsque la synérèse et la diérèse alternent librement dans une forme comme louer, il est courant de rencontrer, dans une forme apparentée, un [u] suivi d'une consonne ou situé en fin de mot (G. Gougenheim 1935 : 27). La forme apparentée peut être, par exemple, une forme conjuguée du même verbe :

louer en face de il loue, il louera

Toutefois, si l'on cherche à caractériser les mots présentant l'alternance (1), cette propriété est aussi peu opératoire que la valeur suffixale de l'élément final. En effet, d'une part, la notion de formes apparentées est aussi mal définie que celle de suffixe, et pour les mêmes raisons. D'autre part, dans certains mots tels que jouir, la synérèse et la diérèse alternent librement sans qu'il existe de formes apparentées en [u] dans lesquelles [u] serait suivi d'une consonne ou situé en fin de mot : le verbe jouir est sans relation, par exemple, avec les noms joue et joug ni avec la forme il joue du verbe jouer.

En revanche, on peut utiliser d'autres données pertinentes à l'étude de cette alternance : l'existence de mots qui présentent un comportement différent dans des conditions analogues. On constate que, dans une série de mots, la synérèse est obligatoire, bien que les conditions de l'alternance (1) soient remplies :

loi [lwa] *[lua]

En effet, de nombreux mots comportent un [w] obligatoire situé après une consonne et suivi d'une voyelle. Il s'agit de mots en [wa] ou en [w], comme loi et soin, et de quelques mots en [we w wi wo wa] qui présentent des particularités historiques :

ouais boësse boette boetter déboetter serfouette douelle douellièr couenne couenneux
couette marouette oued seringuero houaiche huerta cuesta rastaquouère moere zarzuela oui
ouïghour ouistiti bouif embabouiner ribouis cambouis fouine fouiner fouinard fouineur
fouir fouisseur enfouir enfouissement enfouisseur serfouir serfouissage gouine baragouineur
baragouinage baragouiner couic couinement couiner malouine mouise shampouineur
shampouineuse shampouiner méchoui marsouiner vouivre linguaux statu quo quantum

Y.-Ch. Morin 1979 : 86 soutient que "diaeresis is not possible when w is followed by i", mais de nombreux mots tels que jouir et Louis sont des contre-exemples à cette règle. Contrairement à ce qui se passait dans les exemples de l'alternance (1), l'élément final qui suit le [w] obligatoire, c'est-à-dire -enne dans couenne, n'a généralement pas de valeur suffixale. Les mots fouir, lingual, malouin, serfouette constituent peut-être quelques contre-exemples à cette règle. De même, les formes à [w] obligatoire n'ont pas de formes apparentées dans lesquelles [w] serait remplacé par un [u] suivi d'une consonne ou situé en fin de mot.

Dans certains de ces exemples, toutes les conditions phonémiques de l'équivalence (1) sont remplies⁹. L'existence de ces exemples implique que la distribution entre le type louer, avec

alternance, et le type loi, avec [w] obligatoire, n'est pas conditionnée par le contexte phonémique. Ce résultat est en contradiction avec le sentiment qui prévalait avant qu'on ne dispose de listes d'exemples suffisamment représentatives : "il est des gens qui disent pwa et pwi, mais qui font de bouée et muer des dissyllabes ; comme toutefois l'emploi de u et w (...) dépend chez eux de la voyelle qui suit, ils ne peuvent, pas plus que les autres Français, utiliser fonctionnellement dans ce cas la distinction entre la voyelle et la semi-voyelle" (A. Martinet 1933). Cette dépendance vis-à-vis de la voyelle qui suit n'a que quelques contre-exemples : en effet, devant la voyelle [a], le type louer est exceptionnel par rapport au type loi, et devant les voyelles [i e a], ce sont les formes à [w] obligatoire qui sont rares par rapport aux représentants du type louer. C'est par l'exploitation d'un dictionnaire phonémique électronique que ces quelques contre-exemples ont été mis en évidence. En ce sens, nous parlons de l'exploitation d'un dictionnaire électronique à des fins théoriques.

La distinction entre les types louer et loi a un autre intérêt. Elle offre l'exemple d'une différence phonétique à faible rendement. Le fait que la diéresis soit acceptable pour le premier type et interdite pour l'autre constitue une différence phonétique qui est partiellement redondante, puisqu'elle dépend, à quelques exemples près, de la voyelle qui suit. Il est à noter que les distinctions phonétiques à faible rendement ont été peu étudiées.

Y.-Ch. Morin 1979 adopte une autre position en ce qui concerne la distinction entre les deux types. Il constate l'existence de deux types, les uns à synérèse facultative (louer) et les autres à synérèse obligatoire (loi), mais c'est seulement lorsque la voyelle qui suit est [a] ou [] qu'il propose de représenter cette distinction dans les formes sous-jacentes. Cela lui permet de différencier rouage, par exemple, de loi ou de groin. Devant une voyelle autre que [a] et [], par exemple dans louer et couenne, il considère la synérèse comme "relatively optional" (p. 73). "We observed that diaeresis was not possible in the clusters i and wi. It appears that in all other positions, diaeresis is stylistically possible, although sometimes very contrived. (...) The distinction [between the environments which allow diaeresis and those which do not] appears to be partly idiolectal" (p. 88). Il propose en conséquence de confondre les deux types dans les représentations sous-jacentes, et de même pour les types tuer et suinter, lier et concilier (voir plus loin). Les faits phonétiques nous ont semblé être sensiblement plus nets.

Considérons maintenant les faits observés après un groupe Obs-Liq. Nous avons vu qu'après Obs-Liq et devant Voy, on n'a jamais l'alternance entre [u] et [w] : il n'existe que des [u] obligatoires (clouage) et des [w] obligatoires (gloire). La distribution entre [u] et [w] dans ce contexte permet donc également de distinguer deux types d'exemples. Le premier type est constitué par des mots en Obs-Liq-[wa] ou en Obs-Liq-[w], dans lesquels [w] est obligatoire :

gloire	*[gluar] [glwar]
trois	*[trua] [trwa]
groin	*[gru] [grw]
Floing	*[flu] [flw]

Les exemples du second type comprennent une séquence Obs-Liq-[u]-Voy, dans laquelle la diérèse est obligatoire :

éblouir	[ebluir] *[eblwir]
trouer	[true] *[trwe]
brouette	[bru t] *[brw t]
clouage	[klua] *[klwa]
en clouant	[klua] *[klwa]
Drouot	[druo] *[drwo]
clouons	[klu] *[klw]

Dans les représentants de ce deuxième type, l'élément final qui suit Obs-Liq-[u], c'est-à-dire -er dans trouver et -age dans clouage, a souvent une valeur suffixale. Ces formes sont souvent en relation avec des formes dans lesquelles [u] est suivi d'une consonne ou situé en fin de mot : ainsi, trouver est en relation avec il troue et avec faire un trou. Au contraire, dans les représentants du type gloire, l'élément final n'a jamais de valeur suffixale, et on ne trouve jamais de formes apparentées dans lesquelles [w] serait remplacé par un [u] suivi d'une consonne ou situé en fin de mot. La situation est donc parallèle à celle observée en l'absence d'un groupe Obs-Liq.

Le tableau 1 ci-dessous résume les propriétés des quatre types de mots que nous avons distingués : louer, loi, trouver, gloire. Chaque ligne de ce tableau représente donc non pas une seule entrée lexicale, mais un ensemble de mots qui correspondent à un contexte phonémique et à un comportement phonétique donnés. La ligne louer concerne tous les exemples de l'alternance (1) ; la ligne loi, les cas de synérèse obligatoire en l'absence d'un groupe Obs-Liq ; la ligne trouver, les cas de diérèse obligatoire ; et la ligne gloire, les cas de synérèse obligatoire après un groupe Obs-Liq. Des échantillons des quatre listes de mots correspondantes sont donnés en annexe. Les colonnes marquées [u] et [w] donnent respectivement l'acceptabilité de la diérèse et de la synérèse.

Parmi les représentants du type trouver, ceux en Obs-Liq-[ua] s'opposent aux exemples en Obs-Liq-[wa] tels que gloire et montrent que la distribution entre ces deux types n'est pas conditionnée par le contexte phonémique. Il s'agit de quelques mots qui sont, mis à part le nom brouahaha, des formes de verbes en -ouer et des dérivés de ces verbes par un suffixe tel que -age :

Guy renfloua alors les finances d'Anne [ua] *[wa]

Le clouage des planches a duré une heure [ua] *[wa]

Dans ces formes, l'élément final -a ou -age est manifestement un suffixe de conjugaison ou de dérivation. Dans ce cas particulier, la distribution entre [u] et [w] est donc plus nettement corrélée

avec la valeur suffixale de l'élément final.

Le tableau 1, p. xx, met en évidence les propriétés qui séparent les quatre types de mots. Le travail de description linguistique résumé dans ce tableau est un préalable indispensable pour choisir une représentation formelle des faits en connaissance de cause, puis pour rendre explicites dans le dictionnaire les différences entre ces types, en intégrant les informations du tableau dans les transcriptions phonémiques des mots concernés. La variation libre entre [u] et [w] est ainsi spécifiée formellement, ce qui était notre objectif. Remarquons que la seule façon de spécifier cette variation libre est d'incorporer les informations adéquates dans les transcriptions phonémiques des mots. En particulier, l'orthographe n'en offre pas une spécification satisfaisante. Certes, les mots orthographiés en -oi-, -qua- et -gua- ne sont jamais sujets à la variation. Mais parmi les mots en -ou-, quelques-uns relèvent du type loi, comme douane, bivouac, couard, couenne, fouine, oui..., et les autres du type louer, l'orthographe ne permettant pas de distinguer entre eux. A cet argument s'en ajoute un autre, plus fondamental : la raison d'être des représentations phonémiques est de spécifier certaines propriétés, même si elles sont également spécifiées dans l'orthographe, et a fortiori si elles y sont spécifiées d'une manière insuffisante.

Quelle représentation formelle donner aux propriétés de variation étudiées ? S.A. Schane 1968 et F. Dell 1973 proposent de représenter certains [w] par des /u/ devant voyelle, par exemple dans louer ; inversement, ils retrouvent à partir de toute forme sous-jacente en /u/-Voy une forme phonétique en [w]-Voy. Mais ces systèmes ne sont pas adaptés pour représenter les faits phonétiques. En effet, ils n'offrent aucun moyen de faire la distinction dans les représentations sous-jacentes entre les /u/ abstraits qui correspondent à des [u] phonétiques obligatoires : trouver, facultatifs : louer, ou interdits : trois, loi. Ils ne permettent donc pas de distinguer les quatre types du tableau 1. La même impossibilité se retrouve pour représenter les synérèses en [j] et en [].

G. Bibeau 1975 reprend la même idée, mais il n'envisage la synérèse en [w] que dans le contexte Voy-Cons-[w]-Voy. Son système permet de représenter des alternances entre synérèse et diérèse dans des mots comme allouer, mais pas dans des mots comme louer, cordouan ou ouïr, car ces derniers comportent d'autres contextes phonétiques. Il en est de même pour les synérèses en [j] et en [].

A.C. de Kok et J.J. Spa 1978 se basent sur l'examen d'un certain nombre de mots et proposent de représenter avec /u/ les mots où la diérèse est acceptable et avec /w/ ceux où elle est interdite. L'examen du tableau 1 justifie a posteriori ce choix. Il ressort du tableau que la propriété de l'acceptabilité de la diérèse, donnée dans la colonne [u], rapproche les types louer et trouver, et les éloigne des types loi et trois. Les deux critères donnés dans les colonnes de droite sont la valeur suffixale de l'élément final et la présence d'un [u] suivi d'une consonne ou situé en fin de mot dans des formes apparentées. Ces deux critères corroborent la parenté mise en évidence par l'acceptabilité de la diérèse, même s'ils sont parfois mal définis, et même si leur corrélation avec la distribution de [u] et [w] est seulement approximative. L'acceptabilité de la diérèse semble donc être un bon critère pour classer tous ces mots.

De plus, la comparaison de la première colonne (présence d'un groupe Obs-Liq précédent) et de la colonne marquée [u] (acceptabilité de la diérèse) montre que ces deux propriétés suffisent à distinguer les quatre types de mots. Or, la présence d'un groupe Obs-Liq précédent est une propriété des représentations phonémiques des mots. Donc, si l'acceptabilité de la diérèse est elle

aussi explicitée dans les représentations phonémiques, la classification en quatre types de mots sera déductible de l'examen de ces représentations. Cet argument, confirmé par l'étude du type tuer, nous a amené à expliciter nous aussi dans les représentations phonémiques la propriété d'acceptabilité de la diérèse. Pour cela, nous avons introduit une marque abstraite, $/+/$, à l'endroit où la diérèse est acceptable, c'est-à-dire généralement à la limite entre le radical et le suffixe :

louer /lu+e/ > {[lue], [lwe]}

trouer /tru+e/ > {[true]}

Avec l'introduction de cette information, l'acceptabilité de la synérèse, indiquée dans la colonne [w], devient prévisible en fonction de la représentation phonémique : la synérèse est interdite lorsqu'on a à la fois un groupe Obs-Liq et une marque $/+/$, comme dans trouver /tru+e/ ; elle est acceptable dans les trois autres cas, c'est-à-dire louer, loi, gloire. Dans les quatre types de mots représentés dans le tableau, la distribution de [u] et de [w] est alors conditionnée par le contexte phonémique. Ces deux phonèmes sont donc équivalents et peuvent être remplacés sans perte d'information par un phonème abstrait. Nous notons ce phonème /u/ plutôt que /w/, en raison des relations que les mots des types louer et trouver entretiennent avec des formes en [u] telles que il loue et il trouve. Nous obtenons donc le système de codage suivant :

louer /lu+e/ > {[lue], [lwe]}

trouer /tru+e/ > {[true]}

loi /lua/ > {[lwa]}

gloire /gluar/ > {[glwar]}

Il est à noter que ce système de représentation n'emploie le phonème /w/ dans aucun des quatre types, puisque les [w] phonétiques sont symbolisés par le phonème /u/. L'emploi de la marque $/+/$ présente l'avantage de pouvoir être étendu à des mots sans [u] ni [w] : notamment, la même marque $/+/$ peut être réutilisée pour les types tuer et lier qui ressemblent à louer.

La marque $/+/$ utilisée dans ce système est un phonème non prononcé. Traditionnellement, les phonologues se servent de phonèmes non prononcés pour représenter des frontières, comme la limite de mot (N. Chomsky et M. Halle 1968), ou certaines propriétés combinatoires, comme le h aspiré en français. Nous reprenons cet usage pour expliciter l'acceptabilité de la diérèse, et aussi (cf. plus haut section 2) l'effacement d'une consonne finale. Une description phonémique, par définition, ne se limite pas à une description phonétique et inclut des informations sur les propriétés des mots. Il nous semble donc justifié de consacrer certains phonèmes uniquement à ce genre de fonction, ce qui conduit à la notion de phonème muet. Nous ne voyons donc pas d'obstacles, ni de nature théorique ni de nature empirique, à l'utilisation de phonèmes muets dans des représentations abstraites. Toutefois, pour certains auteurs, étant donné qu'une chaîne de phonèmes symbolise une chaîne parlée, chaque phonème doit symboliser un son prononcé, et la notion de phonème muet est abusivement abstraite. C'est peut-être en partie pour cette raison théorique, associée à des faits dialectaux et historiques, que S.A. Schane 1968 considère le schwa final comme une voyelle facultative, et non comme un phonème muet ; de même, F. Dell 1973

considère le h aspiré comme une représentation abstraite de l'occlusive glottale facultative []. B. de Cornulier 1978 critique cette position de F. Dell 1973. Dans le cadre des variétés de français prises en compte ici, le e dit "muet" final et le h aspiré ne semblent pas pouvoir être considérés autrement que comme des phonèmes muets.

Nous avons vu que le système de codage ci-dessus n'emploie pas le phonème /w/, puisque les [w] phonétiques y sont symbolisés par le phonème /u/. Si nous élargissons à nouveau notre champ d'investigation dans le lexique et si nous considérons les autres [u] et les autres [w] que ceux abordés jusqu'ici, nous constatons encore une distribution quasi-complémentaire entre [u] et [w]. Devant voyelle, on n'a que [w] :

cacahuète [kakaw t] *[kakau t]

ouate [wat] *[uat]

Devant consonne et en fin de mot, on n'a que [u] :

caoutchouc *[kawt u] [kaut u]

caillou *[kajw] [kaju]

Les seules exceptions sont des onomatopées et des mots d'origine étrangère :

miaou [mjau] [mjaw]

out ?[aut] [awt]

Ces cas mis à part, la distinction entre /u/ et /w/ apparaît comme redondante compte tenu de la distribution de ces phonèmes, ce qui justifie qu'on leur attribue une source unique :

cacahuète /kakauet/ > {[kakaw t]}

loi /lua/ > {[lwa]}

Dans les mots tels que miaou et out, le phonème /w/ reste indispensable, mais leur petit nombre et leur marginalité autorisent à les considérer comme hors système, et à dire que la disparition de /w/ dans les autres mots réalise l'économie d'un phonème.

Cette solution permet de réduire la redondance des représentations phonémiques, au prix d'une abstraction accrue. Cependant, nous ne voyons pas là l'application d'un principe absolu. Ainsi, pour rendre explicite la différence entre les types louer et loi, l'emploi d'une marque abstraite /+/ n'est pas la seule solution envisageable : la solution de A.C. de Kok et J.J. Spa 1978 est équivalente et moins abstraite. Plus généralement, il ne semble pas indispensable d'éliminer toute redondance des formes phonémiques. En effet, la langue regorge de redondances plus ou moins complètes, qui ont pour fonction de corriger des erreurs de transmission ou de compenser l'existence d'ambiguités. Or l'histoire de la phonologie montre qu'on ne peut faire disparaître ces redondances de la description qu'au prix de systèmes extrêmement abstraits, inévitablement basés

sur des choix parfois arbitraires. D'ailleurs, de tels choix, même sur des points de détail, ont fait l'objet de controverses et de changements de position radicaux de la part des chercheurs. C'est pourquoi nous tenons à reconnaître le caractère arbitraire de nombreux choix, pourtant nécessaires.

4.2. Le type tuer

Parallèlement à ce que nous avons constaté à propos du verbe louer et des mots du même type, le verbe tuer se prononce en une syllabe ou en deux syllabes :

tuer [tye] [t e]

Les deux formes sont équivalentes :

(2) tuer [tye] = [t e]

La synérèse et la diérèse alternent ainsi dans de nombreux mots où [y] et [] sont précédés d'une consonne et suivis d'une voyelle :

perpétuité [yi] = [i]

tuer [ye] = [e]

duel [y] = []

diminuendo [y] = []

respectueux [y] = []

sueur [y] = []

duo [yo] = [o]

tuons [y] = []

ruade [ya] = [a]

en tuant [ya] = [a]

Contrairement à ce qui se passait avec [u] et [w], la variation entre synérèse et diérèse peut aussi apparaître après un groupe Obs-Liq. Dans une douzaine de mots, Obs-Liq-[yi] semble alterner avec Obs-Liq-[i] :

altruisme [tryi] = ?[tr i]

fluide -ifier -ifiant -ification -ique -iser -ité superfluide [flyi] = ?[fl i]

incongruité [gryi] = ?[gr i]

superfluité [flyi] = ?[fl i]

truisme [tryi] = ?[tr i]

Mis à part la présence du groupe Obs-Liq, et une préférence pour la diérèse, ces mots ne semblent pas notablement différents des exemples tels que tuer.

Dans la plupart des mots qui présentent cette alternance libre, les éléments équivalents [y] et [] constituent la fin du radical et sont immédiatement suivis d'un suffixe de conjugaison ou de dérivation. La synérèse et la diérèse se produisent alors entre le radical et le suffixe. C'est le cas pour le verbe tuer qui s'analyse en tu-er. Dans ce mot, il est clair que la finale [e] est un suffixe de conjugaison. Mais dans d'autres exemples tels que le mot fluide, le caractère suffixal de l'élément terminal n'est pas clairement établi. Dans des emprunts étrangers tels que duo ou diminuendo, cela n'a guère de sens de parler de suffixes à propos des finales -o et -endo. La situation est donc remarquablement semblable à celle du type louer : l'alternance libre entre synérèse et diérèse est corrélée à la valeur suffixale de l'élément final, mais cette corrélation n'est pas parfaite. De même, lorsque [y] et [] alternent librement dans une forme donnée, il est courant de rencontrer, dans une forme apparentée, un [y] suivi d'une consonne ou situé en fin de mot :

tuer en face de il tue, il tuera

Cette règle admet encore plus de contre-exemples que la précédente : ainsi, altruisme et duel, qui admettent la synérèse comme la diérèse, ne sont pas en relation avec des formes en [altry] ou en [dy] dans lesquelles [y] serait suivi d'une consonne ou situé en fin de mot. Y.-Ch. Morin 1979 : 72-73 soutient que les diérèses en [yi] se rencontrent, à part dans fluide, obligatoirement et uniquement avec les suffixes -isme et -iste, mais des mots tels que incongruité et perpétuité nous semblent être des contre-exemples à cette règle.

Pour suivre le même plan que dans l'étude du type louer, considérons maintenant les mots qui présentent un comportement différent dans des conditions analogues. On constate que dans d'autres mots, la synérèse est obligatoire, bien que les conditions de l'équivalence (2) soient remplies :

lui [l i] *[lyi]

Ces mots comportent un [] obligatoire situé après une consonne et devant une voyelle. Il s'agit tout d'abord de nombreux mots en [i], dans lesquels [i] peut ou non être précédé d'un groupe Obs-Liq :

bruyère pluie truite [i] *[yi]

lui puis suie [i] *[yi]

A ces exemples, dont nous donnons une liste en annexe, s'ajoutent quelques mots dans lesquels la synérèse se fait entre [] et l'une des voyelles [a e i] :

persuader -sion -sif, dissuader -sion -sif	[a] *[ya]
lingual linguatule marijuana quichua	[a] *[ya] [wa]
puérial -ement -isme -ité -cultrice -culture	[p eri] *[pyeri]
puerpéral huerta	[] *[y]
suint -er -ement, chuinter -ant -ement, quindécemvir, quinto	[] *[y]

Dans ces exemples, [] n'est jamais précédé d'un groupe Obs-Liq. Un certain nombre d'entre eux sont d'origine savante ou étrangère. Ces quelques mots sont des contre-exemples à une règle formulée par Y.-Ch. Morin 1979 : 85 ("diaeresis is always possible when [] is followed by any vowel but i").

Il est à noter que l'élément final commençant après le [] obligatoire, c'est-à-dire -ite dans suite et -inter dans suinter, n'a généralement pas de valeur suffixale. L'adjectif lingual, avec sa finale -al, constitue peut-être une exception à cette règle. Par ailleurs, les formes à synérèse obligatoire ne sont pas en relation avec des formes dans lesquelles [] serait remplacé par un [y] suivi d'une consonne ou situé en fin de mot, sauf dans quelques paires telles que pluie et il a plu.

Les effectifs des types tuer et lui montrent que la distinction entre ces deux types est approximativement corrélée à la voyelle qui suit. En effet, devant les voyelles [i] et [y], le type tuer est exceptionnel par rapport au type lui ; et devant les autres voyelles, ce sont les formes à synérèse obligatoire qui sont rares par rapport aux représentants du type tuer.

Nous avons déjà évoqué deux cas où [y] ou [] est précédé d'un groupe Obs-Liq : d'une part, des mots en Obs-Liq-[yi] et Obs-Liq-[i], qui présentent une variation libre entre ces deux formes (truisme), et d'autre part des mots en Obs-Liq-[i] où la synérèse est obligatoire (truite). Dans ces exemples, la voyelle est [i]. Il existe un troisième cas où la voyelle n'est pas [i] et où on constate que la diérèse est obligatoire :

affluer	[aflye] *[afl e]
---------	------------------

Dans ces mots, l'élément final qui suit Obs-Liq-[y], c'est-à-dire -er dans affluer, a souvent une valeur suffixale. De plus, ces formes sont souvent en relation avec des formes dans lesquelles [y] est suivi d'une consonne ou situé en fin de mot : ainsi, affluer est en relation avec ils affluent.

Le tableau 2, p. xx, résume les propriétés des différents types que nous avons rencontrés. Il semble plus complexe que celui consacré au type louer, car nous avons pris un critère supplémentaire pour classer les mots : à chaque fois, nous avons considéré séparément les mots dans lesquels la voyelle qui suit est [i] et ceux dans lesquels cette voyelle n'est pas [i]. Ainsi, deux lignes différentes sont consacrées aux types perpétuité et tuer, la première ligne pour les exemples où la synérèse et la diérèse ont lieu avec [i], et la deuxième pour ceux où elles ont lieu

avec une autre voyelle. On obtient ainsi sept types, au lieu de quatre dans le tableau précédent. Cependant, le tableau montre que ce critère n'est en général pas corrélé aux autres. Il n'est donc pas souhaitable de choisir la voyelle qui suit comme critère pour classer les exemples. En revanche, comme pour le type louer, l'acceptabilité de la diérèse, indiquée dans la colonne [y], est corrélée approximativement aux critères donnés dans les deux dernières colonnes. Elle rapproche les exemples perpétuité, tuer, incongruité, affluer, et les oppose à lui, persuader, truite. Comme dans le cas du tableau 1, p. xx, l'acceptabilité de la diérèse semble être un bon critère de classification pour ces mots. De plus, ce critère, conjugué avec ceux des colonnes n° 1 (présence d'un groupe Obs-Liq précédent) et 5 (la voyelle qui suit est [i]), suffit à distinguer les sept types de mots représentés dans le tableau. Or, les critères indiqués par les colonnes n° 1 et 5 concernent des informations qui figurent dans les représentations phonémiques des mots. Donc, si l'acceptabilité de la diérèse est également explicitée dans ces représentations, la classification en sept types est déductible de ces représentations, et en particulier la distribution de [y] et [] dans ces mots est prévisible en fonction du contexte phonémique. La situation est donc semblable à ce qui se passait pour [u] et [w]. A.C. de Kok et J.J. Spa 1978 représentent avec /y/ les mots où la diérèse est acceptable et avec / / ceux où elle est interdite. Nous avons fait un choix équivalent. Comme dans les mots en [u] et [w], nous explicitons par la marque abstraite /+/ la propriété d'acceptabilité de la diérèse, et nous symbolisons par le phonème /y/ les variantes phonétiques [y] et [] :

perpétuité	/perpety+ite/	>	{[p rpetyite], [p rpet ite]}
tuer	/ty+e/	>	{[tye], [t e]}
lui	/lyi/	>	{[l i]}
persuader	/persyade/	>	{[p rs ade]}
incongruité	/enkongry+ite/	>	{[k gryite], [k gr ite]}
affluer	/afly+e/	>	{[aflye]}
truite	/tryit/	>	{[tr it]}

La distribution de [y] et de [] dans ces mots est donc conditionnée par le contexte phonémique, dès lors qu'on inclut dans ce contexte le phonème muet /+/ . Il en est de même dans le reste du lexique. En effet, mis à part les [y] et les [] déjà évoqués, on a une distribution simple. Devant voyelle, on ne rencontre que [] :

huître	[itr]	*[yitr]
--------	--------	---------

Devant consonne et en fin de mot, on n'a que [y] :

ahurir	[ayrir]	*[a rir]
bahut	[bay]	*[ba]

Cette distribution conditionnée par le contexte introduit une équivalence entre [y] et [] et justifie qu'on les représente indifféremment par le phonème /y/. On fait alors l'économie du phonème / /.

Le tableau 2 spécifie les règles qui conditionnent l'acceptabilité de la synérèse en fonction du contexte phonémique tel que nous le représentons. On constate notamment que la synérèse est interdite dans le type affluer, qui est caractérisé par le contexte Obs-Liq-/y+/-Voy et par le fait que la voyelle qui suit /y+/ n'est pas /i/. Cette dernière restriction a son importance, puisque dans la séquence Obs-Liq-/y+i/, la synérèse est acceptable : incongruité. Il est à noter que dans le tableau 1, le timbre de la voyelle qui suit ne jouait pas : dans tous les contextes Obs-Liq-/u+/-Voy, par exemple dans éblouir comme dans trouver, la synérèse est interdite. En d'autres termes, le conditionnement de la synérèse est légèrement différent pour /u/ et pour /y/. Dans le système formel que nous proposons, le conditionnement formel de la synérèse, tel que le tableau 2 le spécifie, est effectivement différent pour /u/ et pour /y/. A.C. de Kok et J.J. Spa 1978 : note 6 remarquent également cette différence de conditionnement mais proposent une autre représentation : ils adoptent pour /y/ comme pour /u/ le conditionnement formel qui correspond à /u/ ; pour les mots du type incongruité, ils le contournent en donnant à chacun de ces mots deux représentations indépendantes, l'une à synérèse obligatoire comme truite, l'autre à diérèse obligatoire comme affluer.

4.3. Le type lier

Dans une petite série de mots, dont le verbe lier, on observe des variations comparables à celles que subissent louer et tuer. Cette série de mots est donnée en annexe. Comme dans louer et tuer, la synérèse et la diérèse sont toutes les deux acceptables, et les prononciations correspondantes sont équivalentes :

(3)	lier	[lije]	=	[lje]
-----	------	--------	---	-------

Lorsqu'on fait la diérèse, on prononce généralement un [j] de transition entre le [i] et la voyelle qui suit¹⁰. Il s'agit donc d'une variation libre entre [ij] et [j]. Dans les exemples de l'équivalence (3), les éléments [ij] et [j] sont précédés d'une consonne et suivis d'une des voyelles [e a a y o]], mais jamais d'une des voyelles [i u]. Les mots concernés sont, mis à part quelques mots comme hier, rhyolithe, Ryad ou ria11, une quinzaine de verbes et certains de leurs dérivés :

fiancer fier skier lier surlier nier expier rire orienter sourire scier chier obvier

Tant que les conditions phonémiques de l'équivalence (3) sont remplies, c'est-à-dire tant que les éléments [ij] et [j] sont précédés d'une consonne et suivis d'une voyelle, toutes les formes conjuguées de ces verbes admettent la synérèse comme la diérèse :

en riant, il liait, il nia...

Quant aux dérivés de ces verbes, ceux dont le suffixe de dérivation commence par une des voyelles énumérées ci-dessus remplissent les conditions phonémiques de l'équivalence (3). La plupart sont également des exemples de (3) :

skieur	[skij r]	=	[skj r]
--------	----------	---	---------

liant [lijɑ] = [lja]

expiation [kspijasj] = [kspjasj]

Certains mots sont morphologiquement liés à un verbe de la série ci-dessus, mais semblent se prononcer avec une synérèse obligatoire : c'est le cas du verbe confier. Toutefois, aux autres niveaux de l'analyse linguistique, la parenté entre les verbes fier et confier, qui a probablement existé, s'est perdue au cours de l'histoire de la langue. En effet, si l'on emploie ces verbes dans des phrases simples, on constate que rien ne laisse supposer l'existence d'une relation de dérivation vivante entre ces phrases :

Guy se fie à son flair

Guy a confié à Luc qu'il est amoureux

Nous ne considérons donc pas ces mots comme des dérivés des verbes considérés.

Quoi qu'il en soit, la plupart des mots qui admettent la variation libre de (3) sont des formes de verbes et des dérivés de verbes, dans lesquels la limite entre le radical et le suffixe coïncide avec le lieu où se produisent la synérèse et la diérèse. C'est le cas du verbe lier, analysable en li-er. Toutefois, cette règle n'est pas absolue : le verbe orienter et l'adverbe hier, qui admettent la synérèse comme la diérèse, sont des contre-exemples, car ils ne s'analysent pas en ori-enter et hi-er. On peut seulement dire que l'équivalence (3) se produit surtout dans des mots où l'élément final est un suffixe.

De même que dans les types louer et tuer, les formes telles que lier sont souvent apparentées à des formes dans lesquelles [i] est suivi d'une consonne ou situé en fin de mot. Ces formes peuvent être, par exemple, des formes conjuguées d'un même verbe :

lier en face de il lie, il liera

il riait en face de il rit, rire

Cette règle admet également des contre-exemples : les verbes fiancer et orienter admettent la synérèse comme la diérèse, sans qu'on trouve des formes apparentées en [fi] ou en [ori] dans lesquelles [i] serait suivi d'une consonne ou situé en fin de mot.

Finalement, l'équivalence (3) présente des ressemblances avec (1) et (2), y compris par les conditions dans lesquelles elle se produit.

Nous avons vu que cette équivalence concerne un petit nombre de mots. Dans des conditions analogues, d'autres mots présentent des comportements différents. Comme nous l'avons fait pour louer et tuer, nous allons étudier ces comportements qui s'opposent à celui de lier.

Tout d'abord, dans de nombreux composés comme semi-aride, où un élément terminé par [i] est suivi d'un élément commençant par une voyelle, on fait obligatoirement une diérèse à la limite

entre les deux éléments, et on n'entend pas nettement un [j] à la transition entre le [i] et la voyelle :

semi-aride [s miarid] ?*[s mijarid] *[s mjarid]

Cette diérèse obligatoire est phonétiquement semblable à celle qui se produit souvent à la limite de deux mots :

Paris est là *[pariela] ?*[parijela] *[parjela]

Les composés à diérèse obligatoire sont nombreux. D'une part, ils comprennent des formes de la langue courante, constituées d'un préfixe productif et d'un mot commençant par une voyelle :

anti- anti-atomique [ia] ?*[ija] *[ja]

archi- archi-étourdi [ie] ?*[ije] *[je]

semi- semi-aride [ia] ?*[ija] *[ja]

demi- demi-abricot [ia] ?*[ija] *[ja]

D'autre part, la langue savante, technique ou scientifique, utilise de nombreux éléments terminés par [i] (A. Cailleux et J. Komorn 1981, H. Cottez 1985). Lorsque ces éléments se combinent avec un élément commençant par une voyelle, le composé qui en résulte présente souvent une diérèse obligatoire, comme s'il s'agissait de deux mots :

bi- biunivoque

di- dialcool

poly- polyester

multi- multiovulé

pluri- pluriovulé

hémi- hémièdre

uni- uniovulé

quadri- quadriennal

sesqui- sesquiangle

amphi- amphiarthrose

oxy- oxyhémoglobine

équi-	équiangle
péri-	périarthrite
quasi-	quasi-aphasique
archi-	archiépiscopal
calci-	calciurie
rachi-	rachianalgésie

etc.

Enfin, les quelques autres cas de diérèse obligatoire sans [j] à la transition sont des emprunts étrangers ou dialectaux :

behaviorisme [biavjorism] ?*[bijavjorism] *[bjavjorism]

Tous ces mots à diérèse obligatoire ont été représentés comme de véritables mots composés, dans lesquels les différents éléments sont séparés par des limites de mots. L'introduction de ces limites de mots se justifie donc peut-être sur des bases morphosyntaxiques, mais surtout sur des bases phonémiques, ce qui est souvent le cas pour les expressions figées (L. Danlos 1981).

Les composés savants dont nous avons parlé seraient à étudier plus précisément. En effet, d'une part, si la majorité d'entre eux sont à diérèse obligatoire, quelques-uns sont à synérèse obligatoire, bien qu'il s'agisse clairement de composés. C'est le cas de centiare, dièdre et périoste, qu'on peut opposer à milliampère, dialcool et périarthrite respectivement : les premiers montrent une synérèse et les seconds une diérèse. Par ailleurs, la prononciation des termes savants est peu normalisée, notamment dans le domaine médical, et l'usage hésite entre synérèse et diérèse pour certains mots tels que pollakiurie, kaliémie, rachialgie, myalgie, myasthénie, biopsie... Enfin, lorsqu'un mot courant est issu historiquement de la langue savante, il peut soit avoir gardé la diérèse obligatoire, comme polyester, soit admettre la synérèse en plus de la diérèse, comme dans le nom composé la biennale de Venise. Lorsque l'usage n'est pas fixé, que ce soit dans la langue savante ou dans la langue courante, il en résulte une variation libre entre synérèse et diérèse (Y.-Ch. Morin 1979 : 77). Les mots concernés sont alors difficiles à distinguer de ceux du type lier. Toutefois, nous avons maintenu cette distinction. En effet, nous considérons que les variations phonétiques observées dans rachialgie et dans la biennale de Venise reflètent une hésitation entre deux séries de mots, les uns savants et à diérèse obligatoire, comme rachianalgésique et biunivoque, et les autres à synérèse obligatoire, comme centiare. Au contraire, les variations de lier ne semblent pas découler d'une hésitation entre deux types. Nous n'avons donc pas codé de la même façon les variations de rachialgie et celles de lier. Dans le premier cas, les deux variantes ont été représentées comme deux éléments lexicaux distincts reliés par une équivalence d'emploi :

1=rachialgie,/ra i al i/,N21 qui correspond à [ra ial i]

2=rachialgie,/ra ial i/.N21 qui correspond à [ra jal i]

Une autre série de mots s'oppose aux représentants du type lier et compte des effectifs beaucoup plus nombreux que les types lier et dialcool réunis. Il s'agit des mots à synéthèse obligatoire en [j], comme pied. En effet, les séquences Cons-[j]-Voy, avec [j] obligatoire, sont fréquentes en français. Dans ces séquences, le [j] n'est jamais précédé d'un groupe Obs-Liq ni d'un groupe Cons-[]. La voyelle qui suit le [j] peut être n'importe quelle voyelle, sauf peut-être [i] :

[e]	pied	[pjɛ] *[pijɛ]
[]	miette	[mj t] *[mij t]
[]	lien	[lj] *[lij]
[a]	liane	[ljan] *[lijan]
[a]	science[sjas]	*[sijas]
[y]	sciure	[sjyr] *[sijyr]
[]	mieux	[mj] *[mij]
[]	pieuvre	[pj vr] *[pij vr]
[u]	fuel	[fjul] *[fijul]
[o]	national	[nasjonal] *[nasijonal]
[]	fiole	[fj l] *[fij l]
[]	pion	[pj] *[pij]

Dans certains de ces exemples, toutes les conditions phonémiques de la variation (3) sont réunies, mais cette variation n'a pas lieu. Certains ont des propriétés grammaticales et morphologiques semblables à celles des mots du type lier. C'est le cas de plusieurs dizaines de verbes en -ier, comme manier. Dans ces verbes, l'élément final [e] a une valeur suffixale, et certaines formes conjuguées comportent un [i] suivi d'une consonne ou situé en fin de mot :

manier en face de il manie, il maniera

Ces propriétés rapprochent manier de lier, mais la variation libre caractéristique de lier ne se retrouve pas dans manier. Voici d'autres exemples de mots à [j] obligatoire dont l'élément final a une valeur suffixale :

association -ation

vérifiable -able

mendiant -ant

Les mots suivants ont des formes apparentées qui comportent un [i] suivi par une consonne ou situé en fin de mot, ce qui les rapproche du type lier, mais ils ont un [j] obligatoire :

italien en face de Italie

expédier en face de expéditeur, il expédie

La distribution entre les types lier, avec variation libre, et pied, avec synérèse obligatoire, n'est donc pas corrélée à la valeur suffixale de l'élément final, ni à l'existence de formes apparentées comportant un [i] suivi par une consonne ou situé en fin de mot. Cette distribution semble d'ailleurs variable suivant les régions : notamment, le type lier est probablement plus étendu dans le lexique du français méridional qu'en français standard. Par exemple, le verbe parier se rattache probablement au type lier dans certaines variétés méridionales du français, et au type pied en français standard. Le verbe concilier, lui, semble prendre un [j] obligatoire dans un cas comme dans l'autre. Mentionnons pour mémoire que dans la diction poétique traditionnelle, la diérèse est courante, même dans les mots tels que manier et nation qui, en-dehors de la récitation des vers, se prononcent toujours avec une synérèse.

Le tableau 3, p. xx, reprend les propriétés des tableaux consacrés précédemment aux types louer et tuer, mais cette fois-ci pour les synérèses et diérèses en [j] et [ij]. Ce tableau montre des résultats assez différents de ceux des pp. xx et xx. Dans ces derniers, on constatait une corrélation approximative entre l'acceptabilité de la diérèse et les deux dernières colonnes, qui indiquent respectivement la valeur suffixale de l'élément final et l'existence de formes apparentées comportant la voyelle fermée suivie d'une consonne ou située en fin de mot. Ce n'est pas le cas ici : la propriété d'acceptabilité de la diérèse n'est en corrélation avec aucune autre propriété, si ce n'est la présence d'un groupe Obs-Liq précédent. Ce critère semble donc jouer un rôle moins important dans ce tableau que dans les deux précédents. Par ailleurs, ce tableau est compliqué par l'existence d'une relation entre le type plier et le type pied, qui ont chacun de nombreux représentants. La relation entre ces types fait l'objet de la section suivante. La propriété d'acceptabilité de la diérèse, qui différencie les deux types en dépit de cette relation, ne semble pas un critère adéquat pour classer les mots traités dans le tableau 3. C'est pourquoi nous ne l'explicitons pas directement dans les représentations phonémiques. Nous réutilisons seulement la marque abstraite /+/ évoquée ci-dessus à propos de louer et tuer, et nous l'introduisons dans les exemples de la relation (3) :

lier /li+e/ = {[lige], [lje]}

Ce mode de représentation reflète l'analogie remarquable qui existe entre les équivalences (1), (2) et (3).

La représentation formelle des types pied et plier est abordée dans la section suivante. Quant au

type vous redoubliez, caractérisé par la variation libre entre Obs-Liq-[ij]-Voy et Obs-Liq-[j]-Voy, il est à la fois peu représenté, puisqu'il ne concerne que quelques formes de quelques verbes, et isolé par rapport au reste du système, puisque les groupes Obs-Liq-[j]-Voy intérieurs n'existent en français que dans ces formes. C'est ce qui explique la difficulté à trouver une représentation formelle satisfaisante pour les formes de ce type. Pour l'instant, dans le DELAP, le type vous redoubliez est confondu avec le type plier.

5. Variations contextuelles entre synérèse et diérèse : les types manier, il manie, plier

Les relations qu'on observe entre [i], [j] et [ij] dans des mots comme manier, plier, italien, ombrien, offrent de nouveaux exemples de variations entre synérèse et diérèse.

5.1. Une relation entre [i] et [j] : manier

De nombreux mots offrent une variation systématique entre [i] et [j]. Ainsi, le verbe manier et ses dérivés constituent une série de formes dans lesquelles divers suffixes de conjugaison et de dérivation s'associent à un même radical. Ce radical se présente sous la forme de deux variantes [mani] et [manj], et on constate une distribution quasi-complémentaire de ces deux formes en fonction du suffixe. Si celui-ci est nul ou commence par une consonne, on emploie la forme en [i], et s'il commence par une voyelle, on emploie la forme en [j] :

Guy (manie, maniera) bien ces pinces [mani] *[manj]

Ces pinces sont d'un maniement facile [mani] *[manj]

Guy maniait bien ces pinces *[mani] [manj] ?*[manij]

Ces pinces sont maniables *[mani] [manj] ?[manij]

La distribution complémentaire n'est en défaut qu'avec les suffixes -ions et -iez de l'imparfait et du subjonctif :

Nous (savions, voulons) que vous maniez bien ces pinces [manje] ?*[manije]

En dehors de ces cas, les formes en [i] et en [j] entrent dans une relation d'équivalence :

(4) manier [manje] = il manie [mani]

Pour noter cette équivalence, nous choisirons une représentation formelle commune aux deux variantes.

On observe cette variation entre [i] et [j], avec les mêmes conditions d'emploi, dans environ 250 verbes et leurs dérivés, ainsi que dans plusieurs dizaines d'adjectifs en -ien, -iaque, -iard, -iatique formés sur des noms propres tels que Italie, Chili, Libye, Bosnie, Chamonix, Asie. Dans tous ces exemples, le [i] ou le [j] est précédé d'une consonne simple ou d'un groupe de consonnes, mais

jamais d'un groupe Obs-Liq ni d'un groupe Cons-[] intérieurs au mot.

5.2. Une relation entre [ij] et [j] : italien, ombrien

Dans la prononciation des suffixes -ien, -ienne et -ier, -ière, [ij] alterne avec [j] suivant les mots auxquels on les applique :

italien *[italij] [italj]

ombrien [brij] *[brj]

poirier *[pwarije] [pwarje] plombier *[pl bije] [pl bje]

néflier [neflije] *[neflje] plâtrier [platrije] *[platrje]

Lorsque le suffixe est précédé d'un groupe Obs-Liq¹², la forme en [ij] est obligatoire, alors que dans les autres contextes, on prononce toujours [j]. Dans ces mots, il y a équivalence entre [ije] et [je], ou entre [ij] et [j] :

(5) (poin)ier [je] = (néf)ier [ije]

Les conditions d'emploi des variantes prennent la forme d'une distribution complémentaire en fonction des caractéristiques phonémiques du radical¹³.

Les conditions d'emploi de la forme en [j] dans (5) (poirier) correspondent à celles de la forme en [j] dans la relation (4) étudiée en 5.1, p. xx (manier). Dans les deux cas, [j] est précédé soit par une consonne, soit par une voyelle, mais pas par un groupe intérieur Obs-Liq ou Cons-[] ; il est suivi d'une voyelle. Un autre fait permet de rapprocher les relations (4) et (5) : dans quelques exemples, tels que certains adjectifs en -ien, cet élément est de plus en relation avec un élément - ie. Cela donne un troisième terme à la relation :

(ital)ien [j] [ij] (ombr)ien

(Ital)ie [i]

(Ombr)ie [i]

Le nom en -ie est en relation avec une forme en [j] ou avec une forme en [ij], suivant que le radical se termine en un groupe Obs-Liq ou Cons-[], ou non. La relation entre [i] et [j] dans Italie et italien s'identifie à la relation (4) entre maniera et manier. La relation entre [i] et [ij] dans Ombrie et ombrien a également une certaine généralité. On la retrouve notamment dans la

conjugaison du verbe plier.

5.3. Une relation entre [ij] et [i] : plier

De la même manière que dans le type manier, on observe dans de nombreux mots une variation systématique entre [i] et [ij] après un groupe intérieur Obs-Liq ou Cons-[]. Ainsi, dans les formes conjuguées et les dérivés du verbe plier, le radical auquel s'ajoutent les suffixes prend deux formes [pli] et [plij] qui se distribuent suivant les mêmes règles que pour manier :

Guy (plie, pliera) la carte [pli] *[plij]

Cette carte a un seul pli [pli] *[plij]

Guy pliait la carte *[plie] [plije]

Cette carte a une pliure *[pliyr] [plijyr]

La prononciation [pli] sans [j] devant voyelle, c'est-à-dire par exemple [plie] ou [pliyr], est interprétable mais inusitée. Vis-à-vis de cette distribution entre [i] et [ij], les suffixes -eraï du futur et -erais du conditionnel, ainsi que le suffixe de nominalisation -ement, se comportent comme des suffixes à initiale consonantique, puisqu'ils s'emploient obligatoirement avec la forme en [i]. Le suffixe -oir, au contraire, se comporte comme un suffixe à initiale vocalique, puisque les noms plioir et oublioir se prononcent obligatoirement [plijwar] et [ublijwar]. Les suffixes -ions et -iez de l'imparfait et du subjonctif semblent admettre les deux variantes :

Nous (savions, voulons) que vous pliez la carte [plije] ?[plijje]

C'est la seule exception à la distribution complémentaire entre les radicaux [pli] et [plij].

Cette situation se prête à deux descriptions formelles différentes. Soit on considère les deux radicaux comme des variantes phonétiques et on leur donne une représentation phonémique commune, soit on considère que le radical est sélectionné par la conjugaison ou par la dérivation, comme pour le verbe prendre : dans la conjugaison de ce verbe, l'imparfait prenait et le futur prendra, par exemple, se construisent sur des radicaux distincts. Appliquée à plier, cette solution revient à le ranger dans une classe de conjugaison à plusieurs radicaux, donc dans une autre classe que le verbe briller. Il nous semble plus naturel de considérer les deux radicaux comme des variantes phonétiques, car leurs conditions d'emploi tiennent aux caractéristiques phonémiques du suffixe. Toutefois, cet argument n'est pas décisif, et le choix entre les deux solutions est une décision globale à prendre au niveau du lexique.

Nous parlerons d'une relation d'équivalence entre les formes en [i] et les formes en [ij] :

(6) pli [pli] = plier [plije]

Les conditions d'emploi sont déterminées essentiellement par les caractéristiques phonémiques du suffixe. On retrouve cette relation, avec les mêmes conditions d'emploi, dans les quelque 25 verbes dont le radical se termine en Obs-Liq-[i] ou en Cons-[i], et dans les dérivés de ces verbes

:

approprier crier décrier démultiplier dépatrier écrier expatrier exproprier multiplier oublier plier prier publier rapatrier récrier remplir strier supplier surmultiplier appuyer enfuir ennuyer essuyer fuir ressuyer

Comme nous l'avons vu en 5.2, p. xx, les adjectifs en -ien ou en -iard liés à des noms propres en -ie participent également à la relation (6) lorsque le i est précédé par un groupe intérieur Obs-Liq ou Cons-[] :

Ombrie [bri] = ombrien [brij]

Brie [bri] = briard [brijar]

Dans tous ces exemples, le [i] ou le [ij] est précédé d'un groupe Obs-Liq ou Cons-[] intérieur au mot. On observe également une relation entre [i] et [ij] dans d'autres verbes comme fier et lier (cf. section 4.3, p. xx), mais cette relation est différente car la variante en [j], qui existe aussi dans ces exemples, s'emploie dans les mêmes conditions que la variante en [ij] :

Guy se fie à son flair [fi] *[fij] *[fj]

Guy se fiait à son flair ?*[fie] [fije] [fje]

Ces exemples sans groupes Obs-Liq-[i] ni Cons-[i] intérieurs au mot ne relèvent donc pas de la relation étudiée ici.

Un autre exemple difficile est celui des préfixes savants de la section 4.3 terminés par un groupe Obs-Liq-[i] ou Cons-[i], comme tri- ou équi-. Devant consonne, ils se prononcent en [i] :

tricuspidé [trikyspid] équimolaire [ek imol r]

mais devant voyelle, ils admettent parfois deux prononciations, avec ou sans [j] :

triacide[triasid] ?[trijasid] équiangle [ek iagl] ?[ek ijagl]

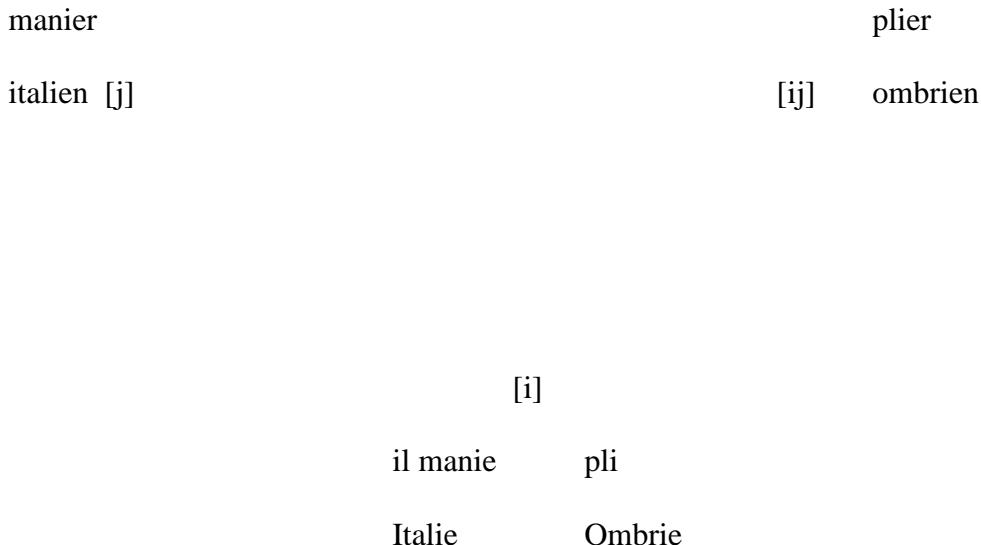
Des deux formes équivalentes, seule celle en [ij] peut être rattachée à la relation (6) entre [i] et [ij]. L'autre est caractéristique des composés savants.

On constate finalement que dans la relation (6), les conditions d'emploi de la forme en [i] (pliera) correspondent à celles de la forme en [i] dans la relation (4) (maniera) : ces formes sont obligatoires en fin de mot ou devant un suffixe à initiale consonantique. La différence réside dans la présence d'un groupe intérieur Obs-Liq ou Cons-[] dans la relation (6).

Quant à la forme en [ij] de (6) (plier), ses conditions d'emploi correspondent à celles de la forme en [ij] dans la relation (5) (ombrien) : [ij] est précédé d'un groupe intérieur Obs-Liq ou Cons-[], et il est suivi d'une voyelle.

5.4. Représentation formelle

Les relations (4), (5) et (6) s'organisent donc selon le schéma suivant :



Les trois éléments [i], [j] et [ij] de cette relation sont en distribution quasi-complémentaire, et leurs conditions d'emploi tiennent aux caractéristiques phonémiques du contexte gauche et du contexte droit :

- En fin de mot (pli) ou devant une consonne (maniement), on a [i].
- Devant une voyelle, on a [ij] après un groupe intérieur Obs-Liq (plier) ou Cons-[] (appuyer), et [j] dans les autres cas (manier postier hawaiien).

Cette règle n'est en défaut que devant le suffixe -oir, dont le début [wa] se comporte comme une voyelle et non comme une consonne, et devant les suffixes -ions et -iez de l'imparfait et du subjonctif :

Nous (savions, voulons) que vous maniez bien ces pinces [manje] ?[manije]

Nous (savions, voulons) que vous pliez la carte [plije] ?[plijje]

Les trois termes du schéma ci-dessus étant deux à deux en relation, nous parlerons d'une équivalence entre [j], [ij] et [i] dans ces mots. Nous les représenterons tous les trois d'une même façon. Pour cela nous pouvons choisir l'un des trois éléments. Il sera alors écrit /j/, /ij/ ou /i/ pour rappeler qu'il symbolise plusieurs formes phonétiques équivalentes.

Dans cet exemple, le choix entre les trois éléments n'est pas arbitraire, car ce choix peut entraîner une perte d'information. C'est ce qui arrive, par exemple, si on choisit la séquence /ij/ pour représenter [j], [ij] et [i]. En effet, les formes telles que il manie s'opposent à des formes telles que il habille. Ces deux exemples ont des finales différentes : [i] pour il manie, [ij] pour il habille ; mais les deux finales apparaissent dans le même contexte phonémique : l'une comme l'autre est

précédée d'une consonne et située en fin de mot. Donc, les deux finales présentent une différence phonétique non déductible du contexte, et on doit faire figurer cette différence dans la représentation phonémique. Il en résulte que le [i] de il manie et le [ij] de il habille ne peuvent être symbolisés tous les deux par la même séquence de phonèmes. Comme /ij/ est la solution la plus simple pour représenter le [ij] de il habille (/il abij/), on ne peut pas représenter il manie par /il manij/. Ainsi, /ij/ est inadéquat pour symboliser [j], [ij] et [i] dans (4), (5) et (6).

En revanche, /j/ et surtout /i/ sont plus appropriés. Considérons d'abord le cas de /j/. Les formes telles que il manie s'opposent à des formes telles que il gagne : dans ces deux formes, les finales [i] et [j] apparaissent dans le même contexte, ce qui implique qu'on doit leur donner des représentations phonémiques distinctes. Toutefois, si on représente le [nj] de il gagne par / /, comme on le fait généralement¹⁴, on peut représenter il manie par /il manj/. Le choix de /j/ n'introduit pas d'autres difficultés.

Quant à /i/, un problème pourrait résulter du fait que les formes telles que manier, avec [j], s'opposent à des mots composés tels que polyester, avec [i]. Mais la représentation phonémique peut rendre explicite que ces mots sont des composés, si on introduit une limite de mot entre les deux éléments du composé (/poli ester/), ce qui exclut toute ambiguïté (cf. section 4.3, p. xx).

Le choix entre /i/ et /j/ pour représenter [j], [ij] et [i] semble donc relativement arbitraire. Nous avons opté pour /i/, ce qui donne les formes phonémiques suivantes :

manier	/manie/	>	[manje]
(il) manie	/mani/	>	[mani]
plier	/plie/	>	[plije]

Dans tous les exemples que nous avons pris, les équivalences (4), (5) et (6) ont lieu entre formes conjuguées d'un même verbe (manier, il manie), entre formes dérivées d'un même mot (associer, association), entre formes d'un même suffixe (italien, ombrien), etc., c'est-à-dire toujours entre des formes apparentées. C'est ce qui rend ces relations particulièrement nettes. Mais on peut se demander si ces relations sont plus générales et si, dans le reste du lexique, on les retrouve entre des formes non apparentées. En effet, les trois termes de l'équivalence constituent en fait trois configurations phonémiques abondamment représentées dans le lexique :

- La première configuration, celle de manier, correspond à la séquence Cons-[j]-Voy, avec la condition que le [j] n'est pas précédé d'un groupe Obs-Liq ni Cons-[]. Cette situation de retrouve dans de nombreux mots comme pied, même en l'absence de toute relation avec l'une des deux autres configurations.
- La deuxième configuration, illustrée par plier et appuyer, est celle des séquences Obs-Liq-[ij]-Voy et Cons-[ij]-Voy. Elle figure également dans les mots comme client et tuyau, mais dans ces deux exemples, la configuration se retrouve dans toutes les formes apparentées.
- La troisième configuration est celle de il manie. Il s'agit des séquences Cons-[i] dans lesquelles [i] est suivi d'une consonne ou en fin de mot. Cette configuration est illustrée par des exemples

relativement nombreux qui ne sont pas en relation avec des mots présentant l'une des deux autres configurations : ainsi, nid et vide.

Considérons, pour chacune des trois configurations, l'ensemble des mots dans lesquels elle figure, mais seulement lorsqu'elle figure également dans toutes les formes apparentées. Par exemple, pour la première configuration, le mot pied appartient à l'ensemble considéré, car il n'a pas de dérivés vivants, mais le verbe signer n'y appartient pas puisque la forme conjuguée il signe peut comporter une séquence Cons-[j] en fin de mot. Pour la deuxième configuration, la définition inclut client mais pas le verbe griller, car la forme conjuguée il grille comporte une séquence Cons-Liq-[ij] en fin de mot.

On obtient ainsi trois séries de mots : les séries pied, client et vide, comparables phonétiquement à manier, plier et il manie. Peut-on généraliser entre les séries pied, client et vide les relations (4), (5) et (6) qui concernent les types manier, plier et il manie, et représenter d'une même façon le [j] de pied, le [ij] de client et le [i] de vide ? ou doit-on laisser à ces mots des représentations proches de leur forme phonétique ? Cette dernière possibilité est simple : elle consiste à représenter pied, client et vide par les formes /pje/, /klijat*/ et /vid/. L'autre est plus abstraite : elle revient à symboliser par un même phonème le [j] de pied, le [ij] de client et le [i] de vide. Pour les mêmes raisons que celles données ci-dessus à propos de manier, plier et il manie, seuls /i/ et /j/ sont susceptibles de jouer ce rôle, sans qu'on puisse choisir localement. Si nous optons pour /i/, cela donne les formes /pie/, /kliat*/ et /vid/, qui sont proches de l'orthographe, et cohérentes avec la représentation des formes /manie/, /plie/ et /mani/. Nous avons arbitrairement choisi cette solution plutôt que la précédente.

6. Variations entre synérèse et diérèse à la limite de deux mots

Lorsqu'un mot normalement terminé par une voyelle fermée est suivi d'un mot commençant par une voyelle, il se produit généralement un hiatus phonétique¹⁵, c'est-à-dire que la voyelle fermée garde sa valeur syllabique et que la transition entre les deux voyelles se fait sans semi-consonne :

Guy arrive [gia] ?*[gija] *[gja]

Toutefois, dans certaines conditions, on observe trois autres comportements (Y.-Ch. Morin 1979 : 76) :

- Effacement de la voyelle fermée. On observe cet effacement dans quelques cas isolés qui font intervenir qui, si, tu, y :

C'est lui qu'a parlé

Luc ne sait pas s'il viendra

T'as raison

Luc aime Paris, il ira souvent

Ces cas sont étudiés plus loin, bien qu'il ne s'agisse pas de synérèses proprement dites.

- Diérèse avec transition en [j] entre les deux voyelles. Cette diérèse peut se produire lorsque la voyelle finale est [i] :

Luc a vu Max y aller ?[i] [ij] [j]

- Synérèse. Si la voyelle finale en hiatus est [i] ou [y], elle devient parfois [j] ou [] :

Luc va y arriver [j]

Tu as raison [t a] [tya]

On peut donc distinguer, outre le cas général qui est celui d'un hiatus phonétique, trois comportements différents, qui sont d'ailleurs en concurrence dans certains exemples : plusieurs prononciations sont alors possibles et équivalentes. Chacun de ces trois comportements apparaît dans des conditions déterminées que nous allons examiner. Remarquons que l'observation exhaustive des faits est plus difficile ici que précédemment, car il s'agit de synérèses et de diérèses à la limite de deux mots, et non plus à l'intérieur des mots. Il ne suffit donc plus de considérer les mots séparément : on doit envisager leurs combinaisons.

6.1. Effacement de la voyelle fermée finale

On observe cet effacement dans les mots qui, si, tu, y.

6.1.1. Variante [k] du relatif qui devant voyelle

On rencontre la prononciation de niveau familier [k] pour qui relatif sujet avec antécédent, s'il est immédiatement suivi du verbe de la relative ou de pronoms atones précédant celui-ci :

Ceux (qu'ont essayé, qu'en ont pris) le disent

Luc a pris (tout, E) ce qu'est venu

Si qui est suivi d'un adverbial, cette prononciation est interdite :

C'est lui qui en une heure a tout fini *[ka]

Lui qui avant-hier encore est venu ici ! *[ka]

Par ailleurs, alors que qui relatif sujet avec antécédent n'est généralement pas mis en relief par la prosodie, qui admet d'autres emplois dans lesquels il joue un rôle prosodique particulier. Dans ces emplois, on n'observe pas de variante [k], qu'il s'agisse du relatif précédé d'une préposition, du relatif sans antécédent ou de l'interrogatif direct ou indirect :

Voici ceux (à, de, à cause de) qui on parle *[k]

Qui essaye réussit *[ke]

Qui est venu ? *[ke]

Guy sait qui est venu *[ke]

Enfin, on ne trouve cette forme que si le mot suivant commence par une voyelle :

*Ceux qu'veulent peuvent venir

La variante [k] de qui relatif sujet avec antécédent n'est donc acceptée que si certaines conditions syntaxiques et phonémiques sont réunies.

6.1.2. Variante [s] de si

Cette variante de niveau légèrement recherché n'est acceptée que devant le pronom il :

Luc ne sait pas (s'il viendra, s'ils viendront)

Luc demande si (Isabelle, elle) viendra *[sizab l], *[s l]

Elle apparaît aussi bien à la place de si conjonction de subordination, dans tous ses emplois, que de si interrogatif indirect :

S'il n'a pas réussi, du moins a-t-il essayé

S'il ne réussit pas, il demande de l'aide

Luc ne sait pas s'il viendra

Elle a donc des conditions d'emploi purement lexicales.

6.1.3. Variante [t] du pronom tu

Cette variante familière n'est acceptée que si le pronom est atone, donc immédiatement suivi du verbe dont il est sujet ou de pronoms atones précédant celui-ci :

T'as raison [ta]

T'en as trop [ta]

As-tu à boire ? *[ta]

Par ailleurs, elle n'apparaît que devant voyelle :

Tu restes là *[tr]

Ses conditions d'emploi sont donc syntaxiques et phonémiques.

6.1.4. Présence ou absence de la Ppv y devant le verbe aller

Avec le verbe aller, la Ppv y est muette ou interdite aux temps en ir- mais se prononce toujours aux autres formes, y compris au futur antérieur (M. Gross 1968 : 36) :

Jean aime Paris, il (y va, *va, *y ira, ira) souvent

On peut rendre compte de cette alternance par un effacement de y sous des conditions lexicales et phonémiques. L'effacement est obligatoire, contrairement au cas de qui, tu et si.

En conclusion, ces quatre effacements de voyelles fermées finales en hiatus ont lieu dans des conditions lexicales très restrictives auxquelles s'ajoutent des conditions phonémiques. Les quatre effacements sont subordonnés à des conditions syntaxiques voisines : l'effacement n'a lieu que dans un mot atone immédiatement suivi d'un verbe ou de pronoms atones précédant un verbe. Suivant le cas, le mot atone est le sujet de ce verbe, une de ses Ppv ou une conjonction qui l'introduit. Comme ces effacements ne concernent que quelques mots, et que certains sont facultatifs et spécifiques à des niveaux de langue particuliers, on peut les représenter formellement en dédoublant les entrées lexicales de ces mots.

6.2. Diérèse avec transition en [j] à la limite de deux mots

L'extension de ce phénomène est difficile à cerner, car l'observation des faits est particulièrement malaisée en raison de l'existence de prononciations intermédiaires telles que celles qui comprennent un [j] léger (cf. section 3, p. xx). Certains faits se dégagent toutefois assez clairement :

- Devant [i], la prononciation [ij] est difficile, même dans le cas où la Ppv y est effacée entre les deux mots :

Ce savon lui irrite la peau [ii] ?*[iji]

Luc ne va pas à Pau, mais Guy ira [ii] ?*[iji]

- Devant une autre voyelle, la prononciation en [ij] est généralement difficile, même dans un mot composé :

Guy ne sait pas si elle vient [si] ?*[sij]

Paris est grand [rie] ?*[rije]

demi-abricot [ia] ?*[ija]

anti-atomique [ia] ?*[ija]

Guy lui a dit oui [l ia] ?*[l ija]

Le nom composé demi-heure est un des contre-exemples à cette règle : même très net, le [j] y est acceptable entre [i] et [].

- Toutefois, la Ppv y semble faire exception à cette règle. Les prononciations [i] et [ij] de y sont caractéristiques de la diction poétique traditionnelle, d'un style recherché, ou d'un débit lent, mais sont assez acceptables, surtout après un groupe Obs-Liq :

Guy va sans doute y ouvrir un bar [tiu] ?[tiju]

Guy va peut-être y ouvrir un bar [triu] ?[triju]

- Les formes figées il y avoir constituent des cas particuliers pour lesquels les faits sont encore moins clairs. Lorsque l'expression est à l'infinitif, le terme qui précède immédiatement la Ppv y n'est jamais il atone. Les prononciations [i] et [ij] de y semblent alors également assez acceptables, surtout après un groupe Obs-Liq :

Il va (E, sans doute, presque) y avoir du vent *[i] *[ij] [j]

Il (va peut-être, semble) y avoir du vent ?[i] ?[ij] [j]

- Lorsque l'expression est conjuguée à un temps fini, la Ppv y est toujours précédée de il atone, du moins orthographiquement, car, à un niveau de langue familier, ce mot peut ne pas se prononcer. Phonétiquement, on observe les trois prononciations [ilj], [ij] et [j], auxquelles s'ajoutent [ilij] et peut-être [ili] qui caractérisent un débit particulièrement lent :

On dit qu'il y (a, aurait, eut) du vent [ilj] [ij] [j] *[i] ?[ilij] ?*[ili]

On dit qu'il y en a [ilj] [ij] [j] *[i] ?[ilij] ?*[ili]

6.3. Synérèse à la limite de deux mots

Les conditions dans lesquelles une synérèse peut se produire à la limite de deux mots sont de deux ordres : d'une part, lexicales et syntaxiques ; d'autre part, phonémiques.

6.3.1. Conditions lexicales et syntaxiques

L'apparition de [j] pour [i], et de [] pour [y], n'a lieu que dans un mot atone, c'est-à-dire sans "relief" prosodique. Dans la phrase suivante, la syllabe finale du mot Paris a une place "importante" dans la structure prosodique, et la synérèse est interdite :

Paris est grand [rie] *[rje]

En particulier, le relatif qui, lorsqu'il est sujet et qu'il a un antécédent, est généralement atone. Il admet alors la prononciation [kj] :

C'est Luc qui a dormi [kj]

Dans ses autres emplois, qui a des propriétés prosodiques spécifiques (cf. section 6.1.1, p. xx) et n'admet pas cette prononciation :

C'est Luc à qui elle a parlé *[kj]

Qui essaye réussit *[kje]

Qui est venu ? *[kje]

Luc ne sait pas qui est venu *[kje]

De même, seuls les emplois atones de si admettent [sj] :

Luc (ne sait pas, partira) si elle vient ?[sj]

Léa ne dort pas. - Si, elle dort *[sj]

Quant à la Ppv y, comme toutes les Ppv, elle est atone sauf quand elle est placée après le verbe à l'impératif. Cette distinction est nettement corrélée à l'acceptabilité de la prononciation [j] :

Luc y a mis un cendrier [kja]

Mets-y un cendrier *[zj]

Les conditions dans lesquelles on observe cette synérèse sont proches des conditions dans lesquelles la voyelle finale des mêmes mots peut s'effacer (cf. section 6.1, p. xx). Lorsque les conditions coïncident, trois variantes sont acceptables :

C'est Luc qui a dormi [kia]

C'est Luc qui a dormi [kja]

C'est Luc qu'a dormi [ka]

Dans les exemples où on observe la synérèse à la limite de deux mots, le mot atone est toujours suivi d'un verbe. Les deux mots peuvent se suivre immédiatement ou être séparés par des particules atones, mais s'ils sont séparés par un adverbial ou par un groupe nominal, la synérèse est plus difficile :

C'est Luc qui (a dormi, en a pris) [kj]

C'est Luc qui (en une heure, un jour) a tout fini ?[kj]

On retrouve la même différence avec la conjonction si :

Luc (ne sait pas, partira) si (elle, on) vient ?[sj]

Léa ne sait pas si (une heure lui suffira, à trois heures elle aura fini)?*[sj]

Pour décrire plus précisément cette situation, on peut inventorier ces particules atones qui peuvent apparaître entre le mot où se produit la synérèse et le verbe. Ce sont les pronoms sujets atones (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, on) et les Ppv (me, te, le, la, lui, nous, vous, les, leur, en, y, ne) :

Luc partira si (elle, on) (vient, en vient, ne vient pas, y va, lui parle, ...) ?[sj]

Par ailleurs, il existe toujours une relation syntaxique étroite entre le mot où se produit la synérèse et le verbe. Dans la phrase suivante, ce mot est le sujet du verbe :

Tu as raison [t a]

De même, il peut s'agir du pronom relatif sujet qui et du verbe de la relative :

Ceux qui ont essayé le disent [kj]

On peut considérer comme voisin le cas d'une extraction du sujet par c'est... qui :

C'est Luc qui a dormi [kj]

Il peut aussi s'agir de la Ppv y et du verbe correspondant :

Luc y a mis un cendrier [kj]

ou d'une conjonction et du verbe qu'elle introduit. On rencontre la prononciation [j] avec si conjonction de subordination, dans tous ses emplois, et avec si conjonction introduisant une complétive interrogative indirecte, mais pas avec la conjonction de coordination ni :

Luc (ne sait pas, partira) si elle vient ?[sj]

Luc n'a ni aimé ni détesté ce film *[nj]

Lorsqu'un mot atone en [i] ou [y] est en relation syntaxique avec un nom ou un adjectif, et non plus un verbe, la synérèse est exclue :

Il n'y a pas d'étrangers parmi eux *[mj]

Ce jardin est si abrité qu'un citronnier y pousse *[sja]

On peut conclure de toutes ces observations que l'acceptabilité de la synérèse à la limite de deux mots obéit à des conditions lexicales et syntaxiques. En particulier, la notion de mot atone

intervient. Il s'agit d'une notion prosodique qui concerne l'intensité, l'intonation et le rythme. Nous y avons accès plutôt par la perception que par des critères formels, c'est pourquoi la notion de mot atone reste floue. Toutefois, elle est corrélée à des phénomènes phonémiques comme la prononciation de [i] final en hiatus, et à la structure syntaxique de la phrase. Des critères phonémiques et syntaxiques pourront donc contribuer à préciser la notion de mot atone.

6.3.2. Conditions phonémiques

L'apparition de la synérèse admet également des restrictions en fonction du contexte phonémique. Bien sûr, la première condition est que le mot qui suit commence par une voyelle. Considérons le cas limite où le mot qui suit commence par une semi-consonne, comme dans les phrases suivantes :

La tension électrique va y ioniser les molécules [aijo] *[ajio] *[ajjo]

Luc va y huiler la serrure [ai i] *[ajyi] *[aj i]

L'évêque y oignait les fidèles [iwa] *[jua] *[jwa]

On constate que le [i] final reste syllabique. Si la semi-consonne initiale est représentée formellement, à un certain niveau d'abstraction, par une voyelle fermée, on doit donc ordonner les règles de telle sorte que la synérèse intérieure dans le deuxième mot ait lieu avant qu'une synérèse ne puisse se produire à la limite des deux mots.

Par ailleurs, la synérèse est pratiquement interdite si les voyelles en hiatus sont deux [i] ou deux [y] précédés d'une consonne :

Luc ne sait pas si il viendra *[sji]

C'est lui qui imagine tout ça ?*[kji]

Tu uses tes chaussures *[t y]

alors qu'elle est acceptable lorsque deux [i] sont précédés d'une voyelle :

Luc va y imiter Max [aji]

Y imiter Max amuserait Luc ?[ji]

6.3.3. Acceptabilité de la diérèse

Nous avons examiné les conditions dans lesquelles la synérèse peut se produire. Nous allons maintenant préciser dans quelles conditions elle est facultative ou obligatoire. Le problème ne se pose que pour la Ppv y. En effet, partout ailleurs, la diérèse reste acceptable, que la synérèse le soit ou non :

C'est Luc qui a dormi [kia] [kja]

Luc y a mis un cendrier [kia] [kja]

Pour y, la prononciation en [j], lorsqu'elle est possible, est la plus courante. C'est celle de la langue familiale. On la rencontre même après un groupe Obs-Liq :

Guy a vu l'autre y aller ?[trja]

Il semble y avoir du vent ?[blja]

La prononciation en [i], lorsqu'elle est en concurrence avec celle en [j], correspond à un débit plus lent et à une élocution plus soutenue, comme lorsqu'on lit à haute voix avec soin. Elle est plus acceptable après consonne qu'après voyelle :

Luc (vient de, va) y ouvrir un bar [iu]

Dans les phrases figées il y avoir, la prononciation [i] de la Ppv y est légèrement plus déviante, ainsi d'ailleurs que la prononciation [ij] (voir section 6.2, p. xx).

6.3.4. Représentation formelle

Comment rendre compte de cette synérèse facultative dans une représentation formelle ? Nous avons vu que la synérèse à la limite de deux mots est soumise à la fois à des conditions lexicales et syntaxiques et à des conditions phonémiques. Elle ne peut avoir lieu que lorsque ces deux types de conditions sont réunies. Il est naturel qu'une variation phonétique soit soumise à des conditions phonémiques. En revanche, les conditions lexicales et syntaxiques posent un problème de formalisation : un phénomène phonétique dépend d'informations qui relèvent d'un autre niveau. Plus précisément, la limite de mot où intervient le hiatus possède la propriété de permettre ou non la transformation de [i] en [j], mais cette propriété phonémique dépend de considérations lexicales et syntaxiques. Il serait intéressant que cette propriété figure dans les représentations phonémiques, mais cela reviendrait à intégrer des informations syntaxiques dans les représentations phonémiques, ce qui ne peut pas se faire systématiquement. Le formalisme phonémique semble donc peu adapté pour rendre compte de la synérèse à la limite de deux mots. Un système formel ne peut traiter ce phénomène que s'il comporte à la fois des informations phonémiques et des informations syntaxiques suffisamment élaborées, et s'il peut accéder à ces deux types d'informations conjointement. Le formalisme utilisé en phonémique ne répond pas à ces exigences, puisqu'il comprend seulement des représentations phonétiques et phonémiques constituées en dictionnaires, et des transformations entre ces représentations.

6.4. Conclusion

En cas de rencontre entre une voyelle fermée et une voyelle à la limite de deux mots, le comportement régulier est un hiatus phonétique. Quelques mots présentent un comportement différent, dépendant entre autres de la structure syntaxique : la voyelle finale peut se consonantiser. Enfin, on observe plusieurs autres comportements dont l'extension dans le lexique

est ponctuelle, et qui pourront être représentés formellement en séparant les variantes observées en éléments lexicaux distincts.

Conclusion générale

Au-delà de ses résultats concrets, cette étude sur certaines variations phonétiques en français appelle des conclusions méthodologiques. La plupart des faits dont nous avons parlé sont banals en ce sens qu'ils ont déjà été discutés dans la littérature. L'objectif de construire des systèmes formels qui offrent une spécification explicite et complète de ces variations n'est pas non plus nouveau. Nous espérons avoir contribué à montrer l'intérêt de l'étude systématique du lexique pour atteindre cet objectif. Pour spécifier les faits, il est capital de disposer d'un recensement aussi complet que possible des comportements observables, et donc des différents types de mots concernés, en distinguant ces types en fonction de leur comportement vis-à-vis du phénomène étudié. Obtenir une spécification correcte à partir d'un recensement incomplet est aussi hasardeux, si l'on fait un parallèle avec les sciences expérimentales, que de tirer des conclusions générales d'expériences insuffisantes. Le danger de faire des généralisations abusives est ici d'autant plus préoccupant que les objets manipulés sont essentiellement des règles et des exceptions, objets statistiques qui ne peuvent être évalués avec justesse qu'au vu des différents types en présence et de leurs effectifs respectifs. Ainsi, la base de notre démarche a été de systématiser la collecte des faits. Ce travail n'aurait pas été possible sans le dictionnaire électronique qui a été quotidiennement mis à contribution pour le mener à bien. Notons en particulier qu'en matière de marquage phonémique, les données pertinentes à un phénomène incluent non seulement les exemples du phénomène, mais aussi les mots qui n'en sont pas des exemples bien qu'ils en remplissent les conditions (cf. notamment la section 4.1). Il est donc inévitable que la pratique courante des spécialistes mette en jeu des recherches incessantes d'exemples et de contre-exemples. A tel point que, comme dans d'autres domaines, seule l'utilisation de l'informatique permet une efficacité et une exhaustivité nouvelles.

Ainsi, la construction d'un dictionnaire phonémique fournit les données de base pour décrire et représenter les variations phonétiques des mots. L'inverse est évidemment vrai : par définition, la construction d'un dictionnaire phonémique presuppose l'existence d'un système formel conçu pour représenter ces variations. La distinction entre le dictionnaire et le système formel a même quelque chose d'artificiel. Un dictionnaire phonémique concrétise un système de représentation ; réciproquement, cela a-t-il vraiment un sens d'attribuer des représentations phonémiques ou phonologiques aux mots, et de spécifier comment les transcriptions phonétiques peuvent s'en déduire, si l'on ne spécifie pas aussi la représentation attribuée à chaque mot ?

Eric Laporte

Centre d'études et de recherches en informatique linguistique

17, cours Blaise-Pascal

91000 EVRY

SOMMAIRE

Introduction	2
1. Différences d'emploi des variantes phonétiques	xx
1.1. Différences stylistiques, géographiques et sociales	xx
1.2. Différences dans le contexte phonémique	xx
1.3. Différences syntaxiques et prosodiques	xx
1.4. Différences à plusieurs niveaux	xx
1.5. Parenté entre variantes phonétiques	xx
2. Effacement de consonnes finales	xx
2.1. Classification grammaticale et syntaxique	xx
2.2. Classification phonémique	xx
2.3. Représentation formelle	xx
3. Synérèse et diérèse : généralités	xx
4. Variations libres entre synérèse et diérèse : les types louer, tuer, lier	xx
4.1. Le type louer	xx
4.2. Le type tuer	xx
4.3. Le type lier	xx
5. Variations contextuelles entre synérèse et diérèse : les types manier, il manie, plier	xx
5.1. Une relation entre [i] et [j] : manier	xx
5.2. Une relation entre [ij] et [j] : italien, ombrien	xx
5.3. Une relation entre [ij] et [i] : plier	xx
5.4. Représentation formelle	xx
6. Variations entre synérèse et diérèse à la limite de deux mots	xx
6.1. Effacement de la voyelle fermée finale	xx

6.2. Diérèse avec transition en [j] à la limite de deux mots	xx
6.3. Synérèse à la limite de deux mots	xx
6.4. Conclusion	xx
Conclusion générale	xx
Sommaire	xx
Références	xx

REFERENCES

- Bibeau, G. 1975. Introduction à la phonologie générative du français, Montréal : Didier.
- Cailleux, André ; Jean Komorn. 1981. Dictionnaire des racines scientifiques, Paris : CDU et SEDES.
- Chomsky, Noam ; Morris Halle. 1968. The Sound Pattern of English, New York : Harper and Row.
- Cornulier, Benoît de. 1978. Syllabe et suite de phonèmes en phonologie du français, in Etudes de phonologie du français, Benoît de Cornulier et François Dell (éd.), Paris : CNRS.
- Cotteez, Henri. 1985. Dictionnaire des structures du vocabulaire savant, Paris : Le Robert.
- Danlos, Laurence. 1981. Représentation informatique d'informations linguistiques : les constructions N être Prép X, Thèse de troisième cycle, Université Paris 7.
- De Kok, A.C. ; Jaap J. Spa. 1978. Semi-vocalisation, diérèse et OLISEM, Linguistics 213, pp. 65-77.
- Dell, François. 1973. Les règles et les sons, Introduction à la phonologie générative, Paris : Hermann.
- Dell, François ; Marc Plénat. 1985. Semi-voyelles et consonnes finales en français, Rapport interne du GRECO "Communication parlée", Toulouse.
- Gougenheim, Georges. 1935. Eléments de phonologie française. Etude descriptive des sons du français au point de vue fonctionnel, Paris : Les Belles Lettres.
- Gross, Maurice. 1968. Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe du verbe, Paris : Larousse.

Harris, Zellig S. 1951. Methods In Structural Linguistics, Chicago : The University of Chicago Press.

Laporte, Eric. 1988. Méthodes algorithmiques et lexicales de phonétisation de textes. Applications au français, Thèse de doctorat, Université Paris 7.

Love, Nigel. 1981. Generative Phonology. A Case-Study from French, Linguisticae Investigationes Supplementa, vol. 4, Amsterdam : Benjamins.

Martinet, André. 1933. Remarques sur le système phonologique du français, Bulletin de la Société de linguistique de Paris, n° 34, pp. 191-202.

Morin, Yves-Charles. 1979. Computer Experiments in Generative Phonology: Low-Level French Phonology, 2^e édition, Kenneth C. Hill (éd.), University of Michigan, Ann Arbor.

Schane, Sanford A. 1968. French Phonology and Morphology, Cambridge (Mass.) : MIT Press.

Trager, George L. 1944. The Verb Morphology of Spoken French, Language 20, pp.131-141.

Summary

1) Dictionnaire électronique du LADL pour la phonémique.

2) Les variétés de français étudiées ici utilisent le [] fricatif uvulaire et non le [r] roulé apical, mais pour des raisons typographiques, nous le notons [r].

3) Cette délimitation de l'objet décrit ne découle pas d'un jugement de valeur et ne reflète pas une intention normative. Ce sont des conditions qui délimitent a priori l'étude de façon explicite mais qui peuvent être modifiées à volonté selon les développements théoriques ou des considérations pratiques.

4) Pour ce qui est du type bon - plein, la situation est différente. Il existe bien des mots comme flan dont le radical est constamment analogue à une forme courte de ce type, c'est-à-dire terminée par une voyelle nasale. Mais aucun de ces mots n'admet de dérivés suffixés ; on ne trouve parmi eux aucun verbe ; et seuls une vingtaine d'entre eux sont des noms ou adjectifs des deux genres, comme marron. Les conditions de flexion et de dérivation, dans ces mots à voyelle nasale, ne sont donc remplies que dans quelques exemples.

5) Les formes citées entre barres obliques ne sont pas des formes observées, mais des formes phonémiques, c'est-à-dire des formes abstraites qui symbolisent des formes observées.

6) Il n'existe en français aucun exemple de mot comportant un [u] entre voyelles, même d'origine

étrangère : cacahuète, caoua, etc., se prononcent avec [w].

7) Obs =: [p t k b d g f s v z].

8) Liq =: [l r].

9) Il s'agit des mots à synérèse obligatoire où (1 \emptyset) [w] est précédé d'une consonne, où (2 \emptyset) il n'est pas précédé par un groupe Obs-Liq, et où (3 \emptyset) il est suivi par une des voyelles [i e a a]. Le nom loi fait partie de cet ensemble.

10) Toutefois, ce [j] ne semble pas aussi nettement obligatoire qu'après un groupe Obs-Liq ou Cons-[] : la prononciation [lie], avec dièrèse mais sans [j], est peut-être utilisée pour lier, contrairement au cas de plier et appuyer qui se prononcent toujours [plije] et [ap ije].

11) On observe aussi une variation entre [j] et [ij] au cours de la conjugaison des verbes dont le radical se termine par un groupe Obs-Liq, avec les désinences -ions et -iez de l'imparfait et du subjonctif :

Nous (savions, voulons) que vous redoubliez. [blije] [blje]

C'est le seul cas où on observe une équivalence comparable à celle de (3) après un groupe Obs-Liq.

12) Ces suffixes ne sont jamais précédés d'un groupe Cons-[], car ils ne s'appliquent guère à des mots en Cons-[y] ou en Cons-[i]. Les paires écu - écuyer et copahu - copayer ne sont pas des cas nets d'application du suffixe -ier.

13) L'alternance entre [j] et [ij] en fonction de la présence d'un groupe Obs-Liq intérieur est à rapprocher du fait que les groupes Obs-Liq-[j] sont rares en français. A l'intérieur des mots, on ne les rencontre qu'avec les suffixes -ions et -iez de l'imparfait et du subjonctif :

Nous (savions, voulons) que vous redoubliez. [blje] [blije]

14) Cette représentation abstraite se justifie par le fait qu'on rencontre des [] phonétiques dans des formes apparentées :

Guy gagne la bouteille [ga la]

15) Nous excluons de cette étude le cas où les deux mots en hiatus sont séparés par une pause d'une longueur proche de 1 s due à une reprise de souffle ou à une hésitation. En effet, les mots séparés par la pause sont alors phonétiquement indépendants dans une large mesure.

